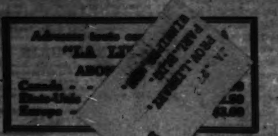
VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 JANVIER 1928 NUMERO 32



Adressez toute [illegible]
"LA LI[illegible]"
ABON[illegible]
Canada - [illegible]
Etats-Unis [illegible] 2.50
Europe - [illegible] $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
612, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

M. PHILIPPE ROY DEVIENDRAIT MINISTRE CANADIEN A PARIS

La "Canadian Press" annonce cette nouvelle comme probable — M. le baron de Vitrolles serait ministre de France au Canada

New-York — A Paris, on s'attend bientôt à la nomination de M. Philippe Roy au poste de premier ministre canadien en France, d'après une nouvelle reçue par la "Canadian Press" de ses bureaux de la capitale française. M. Roy représente le Canada comme commissaire général en France depuis 1911 et représente la province de Québec comme agent général depuis 1912.

On croit que la France choisira comme ministre au Canada le baron Régis d'Arnauld de Vitrolles, consul général à Montréal et principal représentant français au Canada, a-t-on appris au bureau de la "Canadian Press" à Paris.

Mme Roy est l'une des hôtesses les plus en vue à Paris dans la colonie internationale. Avant son mariage, elle était Mlle Helen Young, fille de M. Harrison Young, l'un des pionniers de la compagnie de la Baie d'Hudson. Elle a passé plusieurs semaines à Montréal récemment.

LES CAUSES DE MERE D'YOUVILLE ET DE MARGUERITE BOURGEOYS

Le procès canonique commencera à Montréal en février — Mgr Hertzog postulateur à Rome et l'abbé Olivier Maurault vice-postulateur

Montréal — Un tribunal ecclésiastique sera établi à l'archevêché de Montréal au commencement du mois de février prochain pour juger certains détails des causes en canonisation de la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises de Montréal et de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

La Sacrée Congrégation des Rites vient de faire tenir à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque administrateur les lettres rémissoriales pour ces deux causes.

Le tribunal, qui sera nommé incessamment, sera appelé à vérifier l'authenticité d'un miracle obtenu par l'intercession de la Vénérable Mère d'Youville et d'un autre, obtenu par l'intercession de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys.

Les postulateurs

S. G. Mgr Hertzog, de la Procure des Messieurs de Saint-Sulpice à Rome, a été nommé postulateur dans les deux causes et M. Olivier Maurault, P.S.S., curé de Notre-Dame, a été nommé vice-postulateur, et remplira, par délégation, le rôle de postulateur. C'est lui qui sera chargé de demander officiellement à S. G. Monseigneur l'archevêque l'introduction du procès et la constitution du tribunal, qui présentera aux juges la liste des témoins et verra à l'expédition des documents à la Sacrée Congrégation des Rites. Il n'assistera cependant pas aux séances du tribunal.

Le procès qui commencera en février devra être terminé dans un an, suivant le code de procédure canonique, mais le tribunal pourra toujours, après cette période, demander à Rome une prolongation de délai.

LA POPULATION DU MANITOBA

Elle a augmenté de 85,000 depuis dix ans, d'après le recensement de 1926

Ottawa — La population du Manitoba a augmenté de 85,000 depuis dix ans, d'après le rapport du recensement de 1926, qui vient d'être publié. Il y avait 639,056 personnes dans la province le 1er juin 1926, quand le recensement fut pris et les chiffres suivants indiquent l'augmentation depuis l'entrée du Manitoba dans la Confédération, en 1870:

		Hommes	Femmes
1871 ———	25,228	12,864	12,364
1881 ———	62,260	35,123	27,137
1886 ———	108,640	59,594	49,046
1891 ———	152,506	84,342	68,164
1896 ———	193,425	——	——
1901 ———	255,211	138,504	116,707
1906 ———	365,688	205,183	160,505
1911 ———	461,394	252,954	208,440
1916 ———	553,860	294,609	259,251
1921 ———	610,118	320,567	289,551
1926 ———	639,056	331,956	307,100

La population urbaine a augmenté de 6½ p.c. depuis cinq ans et la population rurale de 3 1-3 p.c. La population rurale l'emporte cependant encore; elle est de 360,198 contre 278,858 pour la population urbaine.

Sur le chiffre total de la population, 528,016 sont de naissance britannique, y compris 422,396 nés au Canada, et 111,040 de naissance étrangère. Ces derniers viennent pour la plupart d'Europe: 20,296, de Russie, 18,077 des Etats-Unis, 15,615 de Galicie et 12,686 d'Autriche.

Le Manitoba est la province natale de 333,871 et 39,410 sont nés dans l'Ontario. La province a 62,513 personnes anglaises de naissance et 29,398 écossaises.

Sur les 111,040 de naissance étrangère, 72,364, ou 65 p.c., ont été naturalisés. Près de 38,000 des personnes de naissance étrangère sont classés comme illettrées.

Les chiffres du recensement indiquent un progrès constant de la population du Manitoba depuis vingt ans: 1906, 365,688; 1911, 461,394; 1916, 553,860; 1921, 610,118; 1926, 639,056.

Les chiffres officiels du recensement pour Winnipeg pendant la même période sont: 1906, 92,195; 1911, 136,035; 1916, 163,000; 1921, 179,087; 1926, 191,998.

UN MEURTRE A SAINT-LAURENT

Ambroise Chaboyer est trouvé assassiné chez lui à coups de hache

Ambroise Chaboyer, métis français de Saint-Laurent, âgé de 30 ans, célibataire, a été trouvé assassiné dans sa maisonnette jeudi après-midi. Il a été tué d'un coup de hache à la tête, probablement le 19 décembre, et son corps était gelé.

La découverte a été faite par son oncle, Pierre Chaboyer, qui, inquiet de ne pas le voir depuis plusieurs jours, était venu lui faire visite. Il a trouvé la hache ensanglantée près du cadavre; les murs et le plancher étaient également tachetés de sang. Les chaises et les tables renversées indiquaient qu'il y avait eu une lutte terrible.

Chaboyer a été vu pour la dernière fois le 16 décembre. Il vivait retiré, ne passant que les hivers à Saint-Laurent, et on ne lui connaissait pas d'ennemis. Sa mère, Mme Pierre Chaboyer, habite Saint-Boniface.

Les investigations de la police jusqu'à date établissent que Chaboyer a été tué par quelqu'un de Saint-Laurent au cours d'une querelle et que le meurtrier est revenu plus tard sur le théâtre du crime, pour placer un pardessus sur le corps de la victime et couvrir d'un mouchoir une flaque de sang sur une table.

Chaboyer avait reçu récemment des liqueurs de Winnipeg. On suppose qu'il avait invité quelqu'un à boire avec lui et qu'une querelle s'en était suivie. Le "shack" où s'est passé le meurtre se trouve à un mille et demi du village de Saint-Laurent, isolé dans le bois, à cent verges de la route.

Nos champions aux Olympiades

Montréal — On parle beaucoup cette année du groupe d'athlètes canadiens qui partiront pour prendre part aux Olympiades, tenues, cette année, à Saint-Moritz, en Suisse. Ils nous quitteront, d'Halifax, le 22 janvier, à bord du paquebot "Arabic", de la ligne White Star. Les Olympiades seront tenues du 11 au 19 février.

ON DISCUTERA AUX COMMUNES LE RAPPEL DU CONSUL BARRON

M. Charles Marcil présentera une motion à cet effet — Treize sociétés catholiques et nationales de Montréal demandent à M. King d'agir

Ottawa — M. Charles Marcil, député du comté de Bonaventure, présentera une motion à la Chambre des Communes, lors de la prochaine session, pour demander le rappel de L.-Medina Barron, consul mexicain à Toronto. Par cette motion il demandera aussi que le Canada s'abstienne de toutes relations subséquentes avec le Mexique, "jusqu'à ce que la politique de persécution contre les catholiques romains au Mexique ait cessé".

M. Marcil désapprouve aussi par sa motion le voyage de sir Henry Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, au Mexique.

Cette motion aura pour effet de provoquer un débat en Chambre sur le voyage de sir Henry Thornton au Mexique et sur la polémique qui s'est engagée à la suite de la lettre ouverte envoyée par Mgr Fallon au premier ministre du Canada.

M. Marcil demande le rappel du consul Barron et affirme que ce dernier a publié dans les journaux du pays, durant la polémique sur la question, une déclaration contenant des allégations fausses et injurieuses pour l'Eglise catholique.

Une lettre de protestation de l'A. C. J. C.

Montréal — Le Comité central de l'A. C. J. C. a envoyé la lettre suivante au Premier Ministre du Canada, au sujet de l'incident Barron:

Montréal, le 30 décembre 1927.

A l'honorable L. Mackenzie King,
Premier ministre du Canada,
Ottawa, Ontario.

Monsieur le Premier Ministre,

L'"Association catholique de la Jeunesse canadienne-française" proteste avec énergie contre l'attitude de M. L.-Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, à l'endroit de l'Eglise catholique. Les jeunes ont vivement ressenti l'insulte et sans hésiter ils prennent la défense de leur Mère bassement calomniée.

Comment ce représentant du gouvernement Calles peut-il en appeler à la passion aveugle et aux préjugés pour annihiler l'effet des révélations que le Souverain Pontife a faites à l'univers entier touchant la persécution mexicaine? N'avions-nous pas déjà connu par la presse mondiale ces actes qui sont la honte d'un pays: le délégué papal reconduit sans cause à la frontière du Mexique; les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses chassés du territoire mexicain ou traqués comme des bêtes fauves; les laïques, membres de sociétés catholiques, torturés et mis à mort pour avoir commis le crime de défendre leur foi et la vraie liberté?

L'A. C. J. C. se solidarise avec l'"Association catholique de la Jeunesse mexicaine" dans la présente persécution. Elle salue avec fierté les jeunes martyrs Gonzales Flores, José Gallardo, Ezeguiel Domez, Nicolas Navarro, Louis Padilla et Georges, Raymond et Salvador Vargas, tués en haine de la foi. Face au peloton d'exécution ils eurent la force de crier encore: "Vive le Christ-Roi! Vive le Mexique!"

Le séjour de M. L.-Medina Barron ne se peut prolonger au pays. Ce calomniateur de l'Eglise et cet insulteur des catholiques qui représentent les deux cinquièmes de la population du Canada ne peut plus être toléré ici.

C'est la rétractation ou la démission.

Il n'y a pas d'autre solution à cet incident de nos relations internationales.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments très dévoués.

Pour le Comité central de l'A.C.J.C.

Le Chef du secrétariat général,

(Signé) Alphonse de la Rochelle.

Treize sociétés de Montréal protestent

Le "Comité des Sociétés catholiques et nationales de Montréal", lors d'une assemblée tenue le 29 décembre dernier, a adopté à l'unanimité la résolution suivante après délibération:

"CONSIDERANT que, dans une récente déclaration publique, M. L.-Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des pays de l'Amérique latine par ses enseignements d'obscurantisme, afin de tenir les masses dans l'esclavage et les mieux exploiter plutôt que de leur enseigner les vrais principes de la religion;

"CONSIDERANT que cette affirmation, contraire à la vérité, est une insulte à l'Eglise catholique romaine et au Souverain Pontife qui a dénoncé à l'univers entier la présente persécution religieuse au Mexique, plus cruelle et plus odieuse même que celles des premiers siècles de la chrétienté;

"CONSIDERANT que cette insulte a été surtout ressentie par les catholiques du Canada qui forment deux cinquièmes de la population de ce pays, où se sont illustrés tant d'hommes d'Eglise par leurs travaux apostoliques, leurs oeuvres d'éducation et leur action civilisatrice;

"EN CONSEQUENCE, les sociétés ci-dessous énumérées prient instamment l'honorable premier ministre du Canada d'exiger du consul du Mexique, M. L.-Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci, de demander au gouvernement mexicain de rappeler son représentant.

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à tous les ministres du cabinet fédéral et aux journaux.

Société des Artisans Canadiens-Français,
Société St-Jean-Baptiste de Montréal,
Association catholique de la Jeunesse canadienne-française,
Ligue des Anciens Retraitants,
Ligue d'Action française,
Syndicats catholiques et nationaux,
Ligue du Dimanche,
Ligue des Bonnes Moeurs,
Association catholique des Voyageurs de Commerce,
Association des guides historiques de Montréal,
Association du Bien-Etre de la Jeunesse.

Le secrétaire,
Jean GUERIN.

Barron répondra

Toronto — Le général L.-Medina Barron, consul mexicain à Toronto, publiera une déclaration en réponse à la motion que doit présenter M. Charles Marcil à l'ouverture de la Chambre des Communes à son sujet.

Commencement d'incendie au Séminaire de Québec

Québec — Un commencement d'incendie a été découvert mercredi soir au Séminaire de Québec. Vers 11 heures, le gardien, en faisant sa tournée, s'aperçut qu'une épaisse fumée commençait à envahir les corridors. Il donna l'alarme et on constata qu'un incendie venait de se déclarer dans l'ancienne partie. Cet incendie, que l'on croit avoir été allumé par une main criminelle, a été causé par du phosphore enveloppé dans un journal.

Il n'y avait personne alors au Séminaire. Les élèves étaient en vacances depuis une semaine. Les détectives ont été saisis de la chose et ont commencé une enquête.

Calles explique à sa manière son attitude envers les catholiques

Mexico — Le président Calles a lancé la proclamation suivante, à l'occasion de la nouvelle année:

Les conditions domestiques du Mexique se sont améliorées et nous avons commencé une ère de relations plus cordiales et plus intelligentes entre le Mexique et les autres nations".

Calles ajoute que "la révolution religieuse" a été réprimée et que les quelques groupes religieux rebelles qui restent encore seront bientôt exterminés, que de plus, l'attitude du gouvernement mexicain envers les questions religieuses reste la même, elle continue d'avoir le même respect pour toutes les croyances.

"Le gouvernement, dit-il, n'essaye pas de discuter des questions de dogme. Il ne peut simplement permettre à aucune croyance religieuse d'établir au Mexique "un Etat dans l'Etat."

ROME — Le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, a été reçu en audience privée par le Pape Pie XI. Il doit partir prochainement pour le Canada.

Nouvelles Brèves

CALGARY — Un incendie a détruit l'établissement de l'"Alberta Wood Preserving Co.", entraînant une perte d'environ $200,000.

EDMONTON — Un incendie a éclaté dans l'établissement de l'"Edmonton Journal" pendant que les services de l'électricité et de l'eau se trouvaient paralysés. Les pertes sont de $35,000.

WEYBURN, Sask. — Deux bandits armés ont fait lever, la nuit, John Kenna, propriétaire d'un magasin à Beaubier, et ont volé $3,500 qui se trouvaient dans son coffre-fort.

COBALT, Ont. — Aldéric Racicot, son épouse et trois enfants, ainsi que Théodore Racicot ont péri dans le lac Témiscamingue, la veille du jour de l'an. La famille Racicot s'en allait passer le premier de l'an chez des parents à Fabre, Qué. On croit que le conducteur de l'auto, aveuglé par une tempête de neige, dirigea l'auto vers un endroit où il n'y avait pas de glace.

CHATHAM, Ont. — William Simpson, riche fermier de Chatham, a préféré faire trois jours de prison plutôt que de payer une amende d'une piastre pour cruauté envers un animal.

TORONTO — Les citoyens des villes-frontières ontariennes ont décidé d'acheter le chemin de fer Windsor Essex et Lake Shore, au coût de $290,000.

TROIS-RIVIERES — Une violente tempête, qui s'est abattue mardi dernier dans toute la région des Trois-Rivières, a causé des dommages considérables. Le vent a renversé de 700 à 800 poteaux de téléphone entre l'Assomption et Québec. Cent autres environ ont été arrachés le long de la route des Trois-Rivières à Grand'-Mère.

MONTREAL — M. le Dr Arthur Derome, professeur à l'Université de Montréal, est décédé à sa résidence le 3 janvier.

TROIS-RIVIERES — S. G. Mgr Cloutier est parti pour un voyage de quelques mois en Floride. En son absence, Mgr Comtois exerce les fonctions d'administrateur du diocèse.

SAINT-JEAN, Terre-Neuve — Le juge M.-R. Warren, ancien premier ministre de Terre-Neuve, et ancien ministre de la justice dans le cabinet Squires, est mort.

La police de la Saskatchewan

Régina — Le premier ministre J.-G. Gardiner, accompagné de M. T.-C. Davis, procureur général, sont partis pour Ottawa où ils conféreront avec les autorités fédérales au sujet de l'union des forces fédérales et provinciales de la police en Saskatchewan.

Si l'on ne peut en venir à une entente satisfaisante pour le transfert des devoirs de la police provinciale de la Saskatchewan à la police montée canadienne ou vice versa, il est probable qu'on amalgamera les deux corps. A date, il n'y a rien eu de décidé d'une façon ou d'une autre.

Une grande route de Banff à Calgary

Calgary — M. Daniel-F. Whitney, président de l'Association des hôtels d'Alberta et directeur de l'"Alberta Motor Association", a annoncé qu'on construirait au printemps un grande route de 24 pieds de large en béton solide entre Calgary et Banff, si la Législature de l'Alberta veut bien accorder la charte nécessaire.

La longueur de la route serait de 70 milles à peu près et elle passerait probablement au sud de la rivière Bow la plupart du temps. Le coût approximatif serait de $2,450,000, sur une base de $35,000 au mille pour 70 milles.

M. Léo-Paul Desrosiers

M. Léo-Paul Desrosiers, depuis huit ans courriériste parlementaire du "Devoir" à Ottawa, vient de quitter ce journal pour prendre la succession du regretté Jules Tremblay et devenir assistant rédacteur du Journal de la Chambre. Félicitations à notre distingué confrère.

C'est M. Emile Benoist qui remplacera M. Desrosiers comme chroniqueur parlementaire du "Devoir".

CENT VICTIMES DE L'INONDATION ET DE L'OURAGAN EN ANGLETERRE

L'eau recouvre plusieurs quartiers historiques de Londres — Le pire hiver que l'Angleterre ait connu depuis une génération

Londres — Plus de cent personnes ont perdu la vie par suite des inondations et des tempêtes des deux derniers mois. Cet hiver est le pire que l'Angleterre ait connu depuis une génération.

On a compté vingt-cinq victimes de l'inondation et de l'ouragan de la fin de la semaine dernière. Les pertes matérielles sont énormes et se chiffrent dans les millions.

La liste des morts comprend quinze personnes noyées dans l'inondation qui a envahi plusieurs quartiers historiques de Londres, faisant souffrir des milliers d'habitants, paralysant les fils électriques et désorganisant les voies de transport.

Des quantités de marchandises des entrepôts flottent sur la Tamise. La navigation sur cette rivière est sérieusement entravée, les barges et les petits bateaux pouvant seuls passer sous les ponts.

Les experts attribuent l'inondation à un concours fâcheux de circonstances: marées du printemps rendues plus fortes par le récent dégel et ouragan de l'Ouest qui a poussé les eaux de l'Atlantique dans la mer du Nord.

LE CABINET DE PARIS ETUDIE CE PROJET CONTRE LA GUERRE

Il vient de M. Kellogg, secrétaire d'Etat américain — Est-ce là un plan pour "torpiller" la Société des Nations?

Paris — Le cabinet français a entrepris l'étude des négociations entre la France et les Etats-Unis en vue d'un pacte pour supprimer les guerres, après que M. Briand eut présenté le texte de Kellogg, secrétaire d'Etat américain, et informé ses collègues de l'état des négociations.

D'après les gens bien informés sur la question, le pacte tel qu'on est à l'élaborer présentement n'affectera en aucune façon les obligations de la France comme membre de la Société des Nations. On comprend qu'une résolution pour supprimer les guerres sera ajoutée dans le préambule du traité d'arbitrage que la France et les Etats-Unis sont à négocier séparément et que des ententes semblables seront faites entre les Etats-Unis et les autres pays, avec un traité d'arbitrage, afin de donner une forme juridique à la résolution contre la guerre.

Les commentaires à Paris

Paris — Le projet Kellogg pour l'abolition de la guerre fait le sujet de tous les commentaires ici parce qu'il porte le pacifisme au premier plan de l'opinion publique.

Les journaux ont donné à la proposition beaucoup d'espace et l'ont longuement commentée; la principale objection vient de ce que le plan semble aller à l'encontre de la Société des Nations.

Le rédacteur des questions étrangères du "Journal" dit: "Indirectement, le plan américain veut tout simplement torpiller la Société de Genève."

A Londres

Londres — Le département anglais des Affaires étrangères a annoncé aujourd'hui que le gouvernement avait reçu le texte de la proposition de Kellogg pour l'abolition de la guerre. On a déclaré que la Grande-Bretagne avait tout simplement été informée des traités proposés mais qu'on ne lui avait pas demandé de donner son opinion.

A Berlin

Berlin — On prétend que l'Allemagne prendra part aux propositions du secrétaire Kellogg pour les traités abolissant les guerres futures.

UN AVIATEUR SE TUE AU PAS

L'aéroplane du capitaine Stevenson s'effondre dans un vol d'essai

Le Pas, Man. — Le capitaine F.-J. Stevenson, pilote de la "Western Canada Airways Ltd.", s'est tué jeudi matin. Son aéroplane s'est effondré sur le sol, sur l'avenue Larose. Il s'y trouvait seul, effectuant un vol d'essai avant de partir pour un voyage régulier à Cold Lake.

Quelques réparations avaient été faites au moteur et le pilote désirait voir si tout fonctionnait comme il faut. Il s'était élevé de l'aérodrome et avait fait plusieurs cercles autour de la ville quand, à 300 pieds dans l'air, le moteur s'arrêta net. L'aéroplane piqua immédiatement une tête et s'écrasa sur le sol avec une force terrible.

Un grand nombre furent témoins de la chute. Deux médecins se précipitèrent sur le théâtre de l'accident. Le corps du pilote fut tiré des débris de la machine et transporté à l'hôpital, mais l'on constata qu'il avait déjà cessé de vivre.

Le capitaine Stevenson avait la réputation d'être l'un des meilleurs pilotes du Canada. Il était employé par la "Western Canada Airways" depuis sa formation il y a dix-huit mois et faisait des voyages quotidiens aux centres miniers. Il était âgé de 29 ans. Il avait fait partie de l'aviation canadienne pendant la guerre. Sa machine était un monoplan Fokker.

Au moment de l'accident, deux voyageurs attendaient la fin du vol d'essai pour faire le voyage à Cold Lake.

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Rouleau, qui est actuellement à Rome, où il a été fait cardinal au dernier consistoire, reviendra à Québec le 31 janvier. Le clergé de Québec lui offrira une bourse de $30,000.

ON SE PREPARE A LA SESSION

Il n'y a plus que deux semaines avant l'ouverture du Parlement fédéral

Ottawa — Les vacances étant terminées et l'ouverture du Parlement devant avoir lieu dans trois semaines, le cabinet entre dans une période de séances journalières.

Il reste beaucoup de travail à faire avant que les députés se réunissent à Ottawa et le premier ministre King a exprimé le désir que le programme de la session soit bien défini, de manière à ce qu'on ne perde pas de temps après l'ouverture.

En plus du travail de préparation de la session, qui comprend l'important numéro de la revision des crédits pour la prochaine année financière, le cabinet a quelques nominations à faire avant le 26 janvier, date de l'ouverture du Parlement. Il y a encore quatre vacances au sénat, trois dans Ontario et une dans Québec. Pour la vacance de Québec, on mentionne le nom de P.-R. Du Tremblay, de Montréal. Pour les sièges ontariens, on parle de T. Ahearn, Ottawa, W.-G. Raymond, Brantford, un ancien député, et J.-H. Spence, de Toronto. Il y a d'autres aspirants à ces postes.

Il faudra également disposer sous peu d'un certain nombre de cas de peine capitale. Il y a surtout le cas de l'étrangleur Earl Nelson, condamné à être pendu le 13 de ce mois. Ce cas et d'autres sont actuellement à l'étude et une recommandation à ce sujet sera présentée au cabinet d'ici quelque temps.

Les ministres ont été absents pendant les fêtes et reviennent maintenant en ville pour reprendre leurs fonctions. On s'attend à ce qu'il y ait une bonne assistance dès maintenant.

QUEBEC — M. Gaspard DeSerres, de Montréal, a été nommé conseiller législatif pour la division de Lanaudière, en remplacement de Clément Robillard, décédé.

ECHOS D'EUROPE

L'abandon du franc pour l'écu

Paris — L'abandon du franc comme unité monétaire et son remplacement par l'ancienne pièce de cinq francs, l'écu qui aurait d'une valeur équivalente au dollar américain, tel est le nouveau système de monnaie préconisé par le professeur Charles Gide, économiste éminent, du Collège de France. Il déclare qu'il est impossible que le franc reprenne son ancienne valeur, et que le seul remède à la situation actuelle réside dans une séparation complète du présent d'avec le passé.

Un beau geste du gouvernement espagnol

Madrid — Pour célébrer le premier bon équilibre de ses finances depuis vingt ans, le gouvernement espagnol a décidé de retirer des monts-de-piété, aux frais du Trésor, tous les vêtements, meubles, couvertures, que les pauvres gens avaient mis en gage pour s'assurer la subsistance. Tous ces articles leur seront remis bien à propos, vu le froid actuel. Le budget annonce des recettes de 3,258,518,694 pesetas (la peseta vaut 18 sous) et des dépenses de 3,257,850,973.

Un hymne fasciste

Rome — Pietro Mascagni, l'auteur de "Cavalleria Rusticana", a terminé la musique du nouvel hymne au travail italien. Cet hymne d'inspiration fasciste est destiné à remplacer l'hymne socialiste sur le même thème. Il sera joué pour la première fois vendredi, à Naples, puis mardi, à Rome, par une fanfare de 250 instruments.

Russie et Japon

Moscou — Malgré les négations du vicomte Goto, ancien maire de Tokio, il semble bien qu'il se prépare un rapprochement entre la Russie et le Japon. Les journaux s'occupent continuellement des faits et gestes du vicomte Goto et quoiqu'il ait nié avoir une mission à remplir ici, il paraît être particulièrement bien traité par les autorités soviétiques. On croit qu'il est venu comme observateur pour s'assurer des intentions de la Russie au sujet du chemin de fer oriental chinois.

Les Anglais sont dégoûtés du rosbif

Qui l'eût cru? Les Anglais aujourd'hui n'aiment plus le rosbif, les grandes pièces de viande rouge, saignantes et monumentales. Ils lui préfèrent les viandes plus tendres, le veau ou le jeune porc, et ce changement de goût aggrave la détresse de l'agriculture anglaise. Le public préfère le bétail venu du dehors.

Les petits trucs du marchand de beurre

Paris — Les inspecteurs du service de l'hygiène et de la santé publique viennent de mettre fin aux agissements d'un gros marchand de beurre de Puiseux-en-Bray, localité aux environs de Beauvais, qui avait trouvé un moyen très ingénieux d'augmenter ses revenus, en incorporant à son beurre une certaine quantité d'eau pure, qui augmentait, naturellement, le poids.

Dans une petite baratte "ad hoc", actionnée par un moteur électrique, il plaçait trois livres de beurre et un demi-litre d'eau. Il prenait un bouton — et au bout de quelques minutes, il sortait de la machine quatre livres de beurre, excellent quant aux apparences, mais qui, par ce petit truc ingénieux, se trouvaient contenir une bonne partie "d'aqua simplex".

Le marchand de beurre a avoué que, de cette façon, il augmentait de 33 pour cent des bénéfices déjà exagérés.

Les pommes de Déroulède

On a inauguré, le 20 novembre, la statue de Paul Déroulède, érigée dans le square Laborde, à Paris.

Ce fut une occasion de rappeler mille anecdotes sur le caractère chevaleresque, le patriotisme ardent de celui qui mourut, à la veille de la victoire, après avoir noblement tenu, toute sa vie, le rôle du vaincu irréductible.

Il était généreux et bon. Un jour, il surprit, après les avoir longtemps guettés, des chenapans qui lui volaient, dans un verger charentais, ses pommes préférées. Il avait dit:

— Si je les pince, je les tue!

Quand il annonça à sa soeur: "Je les ai pincés", celle-ci eut un frisson de terreur.

— Que leur as-tu fait? demanda-t-elle, anxieuse.

Et Déroulède répondit:

— Ce sont de pauvres enfants, qui ne mangent pas tous les jours à leur faim. Alors, je leur ai donné à chacun une petite tape sur la joue, et j'y ai ajouté une pièce de dix sous.

La tante de M. Herriot

D'un journal hebdomadaire, la touchante histoire que voici:

M. Herriot a une vieille tante qui fut cuisinière chez Maurice Barrès. Au temps où M. Herriot était à l'Ecole normale supérieure, la vieille tante était un peu sa providence en garnissant son escarcelle de normalien peu fortuné.

Il y a quelques jours, la brave femme se présenta à la visite dans un dispensaire parisien. Le cas était grave; le docteur prescrivit une hospitalisation immédiate. Prévenu, M. Herriot déclara:

— Ma tante est très pieuse, il faut la mettre chez des Soeurs.

On fut sonner à la porte de l'hôpital Saint-Joseph. Il n'y a plus de place. Il s'agit, dit-on en insistant, de la tante de M. Herriot.

— Ah! fit la supérieure, si c'est pour M. Herriot, nous ferons l'impossible.

Et maintenant, sous la garde d'une Soeur, la bonne vieille repose dans une chambre coquette et claire de l'établissement de la rue Pierre-Larousse, où son neveu vient fréquemment lui porter ses consolations et les douceurs.

Ainsi donc M. Herriot, comme beaucoup d'autres anticléricaux, a recours aux bons offices de ces religieuses que sa politique proscrit.

L'engraissement des veaux et des "yearlings" demande plus d'attention et d'habileté de la part des éleveurs que celui des animaux adultes.

MANITOBA

SAINT-ADOLPHE

Mariage

M. Denis-Jules Proteau, qui songeait depuis longtemps à nous faire une surprise, vient de nous la réserver pour les fêtes.

Conduit comme les Mages, par une étoile lumineuse, il vint s'arrêter à Saint-Boniface, offrit l'or et la myrrhe à celle qui doit partager sa destinée terrestre et céleste. En homme prudent, il sut choisir une compagne dévouée, afin de pouvoir lui offrir une base ferme dans le chemin [illegible] de la vie. Elle pourra, par le fait même, occuper une plus grande place dans son coeur.

Bravo! Jules, tu découvris que les plus fins nectars ne se trouvent pas dans les plus grandes coupes. Nous formulons en cette circonstance pour toi et ton épouse, nos sincères voeux de bonheur sur cette terre en attendant la félicité ultime de l'autre vie.

Puissions-nous nous écrier plus tard pour toi, comme Balaam en admiration devant le camp des Hébreux: "Qui pourra compter la poussière de Jacob et dire le nombre des rejetons d'Israël?"

Noël

Même dans notre pauvre église, le petit Jésus n'a pas dédaigné de venir encore cette année. Il fit son entrée triomphale au chant du si pieux cantique: "Minuit, chrétiens", rendu avec âme par M. Armand Aubin.

Nombreux étaient les coeurs purifiés qui aspiraient à l'honneur de donner asile à leur Sauveur. Il daignera, en retour, les ramener souvent à son berceau et à son tabernacle pour être leur force et leur consolation.

Pendant les deux messes, nous eûmes le bonheur toujours nouveau d'entendre toute la série des autres cantiques si populaires qu'ils font, pour ainsi dire, partie de l'âme de notre race. Ils sont pieux; les anges de l'enfance de Jésus devaient bien les chanter autrefois à Nazareth. En tout cas, nos pères qui nous les ont transmis les avaient reçus de leurs pères. Gardons-les fidèlement. Vivons aussi conformément aux sentiments exprimés par ces chants.

Le bon Père Laplante est venu aider notre pasteur. Dans son instruction, il nous a bien recommandé de ne jamais mettre notre Hôte à la porte de nos âmes, car il ferait bien froid pour Jésus et bien froid pour nos âmes.

LETELLIER

Tableau d'honneur du mois de décembre au Couvent

Grade I — Lorette Gallant, Georgette Béchard, Jacques Bruyère.

Grade II — Antoni Loiselle (76); Alban Gallant (73).

Grade III — Adèle Dupuis (92); Gabrielle Bruyère (86).

Grade IV — Denise Houle (89); Thérèse Parent (85).

Grade V — Annette Dionne (84); Albertine Dupuis (86); Ida Graveline (86).

Grade VI — Ethel Calder (89); Alphonse Saurette (88).

Grade VII — Cora Barnabé (84); Imelda Saurette (75).

Grade VIII — Jeanne Perron (82); Agathe Comeault (78).

Grade IX — Grace Empson, Alma Cadieux.

Grade X — Yvonne Gervais, Denise Fortier.

Grade XI — Cécile Barnabé, Berthe Comeault.

LA BROQUERIE

Le samedi 7 janvier, M. Achille Bouffard, de Gravelbourg, Sask., conduisait à l'autel Mlle Rose Guenette, de La Broquerie. La bénédiction nuptiale fut donnée par le curé de notre paroisse, M. l'abbé Alex. Giroux.

La mariée avait pour témoin son père, M. J.-B. Guenette, autrefois de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et maintenant résidant à La Broquerie, et M. Omer Hébert était le témoin de M. Bouffard.

La messe fut chantée par les de[illegible] ... Bouffard. Après avoir rendu visite à des parents de Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme Bouffard reviendront passer quelques jours au milieu de nous avant de nous quitter définitivement pour Gravelbourg.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux mariés.

STE-ANNE DES CHENES

Tableau d'honneur pour décembre au Couvent

Grade XI — Jeannette Lanthier, Antonia Nault.

Grade X — Eva Vermette, Annie Chaswicki.

Grade IX — Yvonne Guay, Inez Desmarais.

Grade VIII — Nathalie Desmarais, Anita Helm.

Grade VII — Bernard Perron, Ulysse Bohémier.

Grade VI — Marguerite Guay, Gertrude de Montigny.

Grade V — Aline Bohémier, Eugène Perron.

Grade IV — Marie Perron, Marguerite Prairie.

Grade III — Jeanne Gauthier, Eveline Guay.

Grade II — (a) Zéphirin Magnan, Georges Desautels; (b) Yvonne Desautels, Agathe Magnan.

Grade I — (a) Thérèse Desautels, Hervé Prairie; (b) Georgine Champagne, Gérard Bernier.

Cours préparatoire — Madeleine Mahé, Joseph Perron.

SASKATCHEWAN

DUCK LAKE

Mariage Sirois-Lenglet

Un très joli mariage a eu lieu en notre localité le 29 décembre quand M. R. Sirois, fils de M. et Mme M. Sirois, de Vonda, épousa Mlle Edna Lenglet, fille aînée de M. et Mme Lenglet, de Duck Lake. M. l'abbé Morin officiait. La mariée avait une toilette de georgette et satin blancs brodée de perles, un voile garni de fleurs d'oranger et portait une gerbe de chrysanthèmes blancs et de roses. Mlle E. Schmitz joua la marche nuptiale.

Après la cérémonie, un somptueux déjeuner fut servi à la résidence des parents de la mariée. Dans l'après-midi, l'heureux couple partit pour Vonda, où il habitera.

M., Mme et Mlle Sirois, de Vonda, Mme A. Moffatt, de Marcelin, et Mme H. Moffatt, de Blaine Lake, étaient à Duck Lake pour ce mariage.

SAINT-FRONT

Le 29 décembre, nous avons eu notre première soirée de paniers et partie de cartes au profit de notre église, à laquelle un grand nombre de paroissiens ... [illegible]

M. Origène Bourbonnière, de Cu[illegible]

VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 JANVIER 1928 NUMERO 32

Le poignard le plus aigu, le poison le plus subtil et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

La presse n'assure pas seulement, comme beaucoup de journalistes le répètent aujourd'hui, une simple fonction "d'information rapide et exacte"; elle a aussi, dans une démocratie, une mission éducatrice.

M. FOUILLEE.

AIMER TRAVAILLER

Les dernières chroniques de notre page agricole soulignaient fort judicieusement l'une des causes primordiales de l'insuccès de nombre de nos fermiers: le manque de science agricole, le travail routinier, l'apathie intellectuelle qui refuse à des bras vaillants le secours indispensable d'une tête prévoyante et éclairée.

Ce mal qui ronge et déprécie notre vie agricole, nous en souffrons dans tous les domaines de notre activité. Combien de nos jeunes gens, intelligents pourtant et suffisamment instruits, resteront toute leur vie des médiocres ou des ratés, uniquement parce qu'ils se seront refusés à l'effort consciencieux et viril qui aurait fait d'eux des compétences dans la situation qu'ils ont choisie! Ils diront plus tard, enviant le travailleur parvenu à une position respectée, à une honnête aisance: *"En a-t-il de la chance!"*. Cette chance-là arrive rarement sans nous: elle s'appelle volonté, labeur, sacrifice du plaisir au profit d'heures studieuses et tonifiantes.

Il faut choisir: ou accepter la loi du travail intelligent et énergique, ou prendre son parti d'une vie diminuée, partiellement manquée. Bien souvent on se plaint de l'injustice ou de la dureté des patrons qui refusent une augmentation de salaire, qui accordent à un camarade une promotion espérée pour soi. On a parfois raison. Mais très fréquemment ne serait-on pas plus sincère en reconnaissant son propre défaut d'application, de méthode, de compétence ou de ponctualité? Les patrons ont un juste souci de leurs intérêts; l'employé qui travaille avec soin et courage voit presque toujours ses mérites reconnus et appréciés.

Aimer son travail, s'y donner tout entier, chercher, découvrir les moyens de se perfectionner, d'accroître son rendement, nourrir l'ambition légitime d'atteindre au premier rang de son métier ou de sa profession, c'est le secret des vies fécondes et des belles réussites. Le succès peut être lent à venir, mais il vient sûrement.

Nos habitudes de routine, avec l'infériorité qu'elles entraînent fatalement, ne tiendraient-elles pas un peu — ou peut-être beaucoup — à la mollesse du caractère, et ne serait-il pas urgent de donner à nos enfants une éducation plus virile, de développer en eux plus d'énergie morale et de conscience au travail? Ces vertus s'enseignent surtout par l'exemple. Quand les parents ne sont sensibles qu'à l'appât du plaisir ou de la flânerie et qu'ils se félicitent eux-mêmes d'en faire le moins possible, comment leurs enfants apprendraient-ils à goûter les joies réconfortantes de la difficulté vaincue et du travail bien fait?

Il nous faut des hommes de valeur, des hommes de claire intelligence, d'initiative et de progrès. Il y va de l'honneur et de l'influence de notre groupe.

Ces hommes, c'est aux parents de les former d'abord. C'est aux jeunes gens ensuite d'acquérir le plein épanouissement de leur personnalité par leur ferveur patiente au travail.

Donatien FREMONT.

AVEC LA LIAISON FRANCAISE AU CANADA

Dans le fastueux décor des Montagnes Rocheuses

4 juillet.

Cinq heures. — Je soulève le store de mon alcôve. Encore la prairie?... toujours la prairie?... Mais le soleil surgit à l'horizon dans un ciel idéalement pur en léchant de ses rayons d'or la verdoyante savane, et je me sens enclin à pardonner au paysage son effarante monotonie... Tandis que nous déjeunons dans le wagon-restaurant, un cri jaillit des gosiers humectés de jus d'orange, obligatoire début du repas matinal: au loin, à plus de 100 kilomètres de distance, surgissent les pics neigeux des montagnes rocheuses. Décor de rêve, soudaine féerie...

Puis s'élevant à leur tour du désert d'herbe rase, et non moins brusquement des sommets de "sky scrapers": Calgary, une ville née d'hier, qui compte déjà près de 80,000 habitants. Nous prenons le temps de la visiter en automobile, dans la pittoresque ceinture que lui fait la Rivière de l'Arc. Tout y est neuf, mais tout y est énorme: immenses abattoirs où l'on immole chaque jour les centaines de boeufs que les trains du Canadian National Railway amènent des "ranchs" du Far-West; immenses fabriques de conserves de viande; immenses citernes où s'emmagasine le pétrole découvert depuis quelques années aux abords de l'heureuse ville; immenses raffineries où se traite l'huile minérale; immenses amas de houille que fournissent les mines voisines... Comment s'étonner que des fortunes non moins colossales s'édifient dans une région aussi privilégiée?

Installés dans des auto-cars découverts, nous partons excursionner dans le Parc des Montagnes Rocheuses, l'un des grands parcs nationaux créés par le gouvernement canadien pour la préservation des sites, de la faune et de la flore: sanctuaires vastes comme des départements français où la nature est à l'abri du vandalisme. Nous suivons la pittoresque vallée de la rivière de l'Arc, nom choisi par les premiers explorateurs français. Les forêts de conifères apparaissent graduellement, à mesure que les contreforts de la puissante chaîne soulèvent les confins de la Prairie...

Nous traversons Cochrane, petite ville fameuse dans les annales du Far-West. Il y a vingt-cinq ans encore, elle servait de rendez-vous à tous les "cowboys" des plaines environnantes, et fut le théâtre de maintes orgies. Le revolver y servait d'argument final. Maintenant, me dit le chauffeur, elle est "quite peaceful" tout à fait paisible: on ne s'y massacre plus! La colonisation et le morcellement des terres ont détruit les grands "ranchs" d'élevage; les "cowboys" se sont dispersés...

Nous passons devant un monument pyramidal élevé "to the Memory of Pioneers and Indians".

Précisément, nous rencontrons bientôt quelques survivants de la race rouge en nous arrêtant aux belles cascades de Bow Fort, voisines d'une "réserve" où la tribu des Sarcees vit sous la protection des autorités canadiennes. Un Indien, colosse aux traits magnifiques, conduit une charrette à deux chevaux chargée de grosses bûches dont l'une glisse sur le chemin. Je la charge sur mon épaule et la rapporte au géant avec l'espoir que ce petit service me vaudra la faveur d'une "interview"; mais il n'entend que sa langue que j'ai le tort d'ignorer. Il me dédommage en se laissant photographier, et daigne d'un geste quasi royal accepter le cigare bagué que je lui offre. Et vraiment, ce "sauvage" a des allures de grand seigneur...

Un groupe de chevalets devant lequel s'arrête un instant notre caravane nous avertit que nous pénétrons dans le parc national des Montagnes Rocheuses. Le panorama s'embellit à mesure que nous grimpons les lacets de la route. La majestueuse chaîne mérite bien son nom: une succession de pyramides de roche nue avec de colossales falaises comme piédestaux. La forêt tente de prendre d'assaut les cimes grises; mais bien avant de les atteindre, ses colonnes sont décimées et les sapins ne forment bientôt plus que de minces rubans enfoncés dans les crevasses. Des traînées de neige dessinent de bizarres dentelles sur les sommets les plus élevés...

Un magnifique wapiti (le plus grand des cerfs) surveille sans émoi nos automobiles du haut d'un rocher; plus loin, un ours assis sur son séant fait preuve d'une égale indifférence. Les bêtes sauvages réfugiées dans ce "sanctuaire" interdit aux chasseurs commencent à soupçonner que le bipède humain n'est pas forcément un animal malfaisant!

Après une longue escalade, nos voitures s'arrêtent devant la "montagne du Soufre chaud". A ses pieds s'étale un immense cirque en fer à cheval où des rivières bleues serpentent à travers une prairie ponctuée de bosquets; sur une rampe se dressent des pelotons de hauts piliers que l'érosion a sculptés en forme de statues aux silhouettes étrangement humaines...

Par des chemins taillés à flanc de falaise d'où nous apercevons un moment le "Gap", l'une des deux passes praticables qui entaillent la formidable Barrière des Rocheuses canadiennes, longues de deux à trois kilomètres, nous descendons à Banff, petite cité de villégiature dont la grande rue, bordée de beaux magasins, est remplie de touristes. Les Américains paraissent être en majorité, et je vois plusieurs de leurs automobiles qui, d'après les inscriptions de leurs plaques, sont venues du lointain Texas.

Nous remontons en voiture après le déjeuner. Par un sentier escarpé taillé sur la façade d'un précipice, nous traversons une région admirable qui me rappelle la Grande Chartreuse et gagnons une crête d'où nous dominons la ville. Puis, c'est la descente par un chemin vertigineux. Une visite à la ménagerie, où sont parqués dans d'immenses enclos des représentants de la grande faune de la région (bisons, mouflons, chèvres sauvages, etc.), nous retient quelque temps. Une affiche nous interdit de mettre pied à terre dans le parcs des bisons, dont nous faisons le tour en automobile: le vieux mâle, bête colossale, est d'humeur capricieuse, et l'on nous dit qu'il a déjà éventré quelques visiteurs trop familiers...

5 juillet.

Après avoir roulé toute la nuit, nous atteignons au matin Edmonton, la ville la plus septentrionale du Canada. On m'apporte dans le train un message de M. Suzor, notre consul à Vancouver, de passage à Edmonton, et qui me prie à déjeuner.

Je rencontre le Consul de France et Mme Suzor au Château MacDonald, le magnifique hôtel construit par le Canadian National Railways: on aime à voir son pays représenté par des diplomates actifs, dévoués, intelligents, Français jusqu'au bout des ongles; et je viens de faire le portrait du parfait gentilhomme qu'est M. Suzor. Jusqu'en 1925, nous n'avions qu'un consul, un seul consul dans un si vaste pays! De Montréal, comment pouvait-il surveiller nos intérêts et propager notre influence jusqu'au fond du Far-West, jusqu'au rivage du Pacifique? D'où cette création d'un second poste à Vancouver, et qui, si je suis bien informé, relève directement du quai d'Orsay.

Après rendez-vous pris au Club français avec mes charmants hôtes, je commence sous la pluie la visite de la ville, capitale de la province d'Alberta. On a peine à croire qu'elle n'était encore, il y a une quarantaine d'années, qu'un petit fort où Indiens et trappeurs venaient vendre leurs pelleteries aux agents de la compagnie de la Baie d'Hudson. Elle a maintenant près de 70,000 âmes et est devenue un grand centre industriel et commercial.

Parmi les Canadiens-Français qui nous souhaitent la bienvenue à la gare, j'ai fait la connaissance d'un négociant de Québec arrivé en 1912, qui est un des "rois de la pelleterie" dans le Far-West, en quoi il démontre qu'un "Français" peut avoir, à l'égal de l'"Anglais", le sens des affaires. Il a passé un contrat avec le gouvernement canadien qui lui assure le monopole pour le monde des "robes de bison". Cette fourrure avait complètement disparu du marché depuis un demi-siècle avec l'extermination des immenses troupeaux de bisons répandus jadis dans tout le Far-West canadien et américain. Il y a 25 ans, le gouvernement canadien acheta d'un Indien du Montana (Etats-Unis) une bande de 750 bisons échappés au massacre et les transporta dans le parc National de Wainwright, situé près d'Edmonton, et l'espèce, que l'on avait crue condamnée à l'extinction, se reconstitua. Ces grands bovidés se multiplièrent si rapidement que l'on dut se résoudre à en abattre deux milliers par an. La viande, jadis fameuse sous le nom de "pemmican", est vendue à des boucheries; à la saison, elle figure sur les menus des wagons-restaurants du Canadian National Railway.

Les peaux sont préparées chez M. Trudel. Il m'en montre converties en fort jolis manteaux pour hommes et pour femmes. J'en soupèse plusieurs et suis émerveillé de leur légèreté; j'apprends qu'un manteau de dames ne pèse que sept livres, alors qu'un manteau d'astrakan en pèse neuf et demie. M. Trudel en fabrique aussi des tapis, des coussins, des couvertures pour autos, des mitaines.

Il ouvre pour moi de vieilles malles dont vous ne donneriez pas cent sous, d'après leur apparence; mais elles renferment de véritables trésors: renards argentés, visons, pékans, castors et autres pelleteries précieuses. Dans ce petit magasin à la devanture modeste, se traitent des affaires considérables: un demi-million de dollars de ventes par an.

Visite aux Pères Oblats. Mme Suzor veut bien ensuite me conduire au Collège des Jésuites, bel édifice situé fort loin de la ville et où nous ne pénétrons qu'avec difficultés, car la pluie torrentielle l'a entouré d'un véritable lac.

Nous arrivons avec quelque retard à la réception organisée chez lui par le docteur Pelletier, jeune médecin qui a fait ses études en France. Il me présente à une jeune Française d'Armentières, Mme Gendre, restée veuve à 27 ans avec cinq enfants, et qui gère avec autant d'énergie que d'habileté la ferme fondée par son mari (un "gazé" de la grande guerre) dans la vallée de Red Deer, bien connue des savants du monde entier pour les centaines de squelettes de dinosaures que l'on y a découverts depuis une quinzaine d'années. Je garde un souvenir ému de cette jeune compatriote, si courageuse devant l'infortune...

Je retrouve mes compagnons de la Liaison au souper que la colonie de langue française nous offre à l'hôtel MacDonald. Les discours sortent de la banalité des harangues de l'après-dessert. Je goûte particulièrement celui de M. Bury, maire d'Edmonton, qui, bien que de culture anglaise, le commence en français. Il prône l'entente intime entre les deux grandes races, et, tout protestant qu'il est rend un hommage éclatant au Père Lacombe, l'évangélisateur des Indiens et au clergé français.

Au nom de la France, M. Suzor lui répond avec autant de talent que d'émotion. Puis, Olivar Asselin prend vigoureusement la défense de la France, trop souvent accusée d'avoir abandonné le Canada, alors qu'elle avait la moitié de l'Europe contre elle.

Victor FORBIN.

(Revue des Deux-Mondes)

CHRONIQUE GREGORIENNE

Encore les cantiques!

— Pourquoi en vouloir tant à nos "vieux cantiques"?

— Parce que c'est un fait généralement reconnu que, de toutes les branches de la musique religieuse, celle du "cantique" est la plus indigente et la plus négligée.

"L'abandon des lois essentielles du goût et de la convenance dans l'art religieux, remarquait déjà Danjou, au milieu du siècle dernier, est surtout manifeste dans la composition en langue vulgaire." (Un des motifs qui rend la S. Congrégation des Rites et le Pape si sévères pour en permettre l'usage, sans doute).

"Depuis longtemps, en effet, on a répandu dans le public catholique, sous l'étiquette de "cantiques populaires", toutes sortes de compositions peu recommandables, où l'insignifiance de la mélodie va généralement de pair avec la banalité, parfois même la "niaiserie" des paroles. Ces publications, répandues à profusion dans toutes les classes de la société chrétienne, sèment à jet continu la vulgarité et le mauvais goût dans les écoles, les paroisses et les oeuvres de jeunesse. Leur présence est plus choquante encore et plus attristante entre les mains des élèves de nos collèges et de nos séminaires qui, par leur éducation et leur vocation sont évidemment dignes d'un idéal plus élevé. Est-il besoin d'ajouter qu'un contact assidu avec cette littérature de bas étage ne peut manquer d'exercer sur l'éducation du goût, même sur la formation de la piété, la plus regrettable influence?

"Pour excuser cette infériorité notoire, on a prétendu qu'elle était nécessaire pour mettre le chant à la portée de tous. Or il est clair que cette objection n'est qu'une équivoque. Il s'agit de savoir si "populaire" est synonyme de "vulgaire" et si un chant, pour être à la portée de tous, doit à tout prix tomber dans la platitude... Cantique, c'est possible, a-t-on écrit fort justement; populaires, non pas. Les airs populaires sont ordinairement faits de génie. Les compositeurs de tous les temps s'y réfèrent, comme à une règle de vie. Mais ce que vous appelez de ce nom, ce n'est le plus souvent que bassesse et trivialité. On s'étonne que l'acclimatation en ait pu se faire dans un lieu aux pensées sublimes." (1).

On n'a pas manqué de s'apercevoir d'une pauvreté aussi évidente. Aussi pour y obvier on s'est adressé aux grands maîtres, mais ceux-ci n'ont pas daigné "s'abaisser à écrire ces "bouts de rien". Gounod, qui s'est essayé au genre, n'y a pas réussi. Il avouait, d'ailleurs, qu'il préférait écrire une scène d'opéra plutôt qu'un simple cantique." C'est qu'il n'est pas facile à bien camper ce petit bout, et souvent un modeste inconnu réussit là où un génie par ailleurs aurait échoué. Pas besoin d'un harmoniste savant, un bon mélodiste qui voit le but et vise juste suffit.

"Le cantique est un écueil, qu'on ne s'y trompe pas. N'y brille pas qui veut. Cette simplicité ingénue, cette piété profonde, cette foi qui remue, cette expression virginale qui pénètre et enflamme, ce ton spécial qui rend la mélodie populaire, toutes ces qualités ne naissent pas dans le premier coeur venu.

"Ne pouvant amener les grands maîtres à écrire pour l'Eglise, on est allé chercher leurs airs de théâtre et on les a glissés plus ou moins adroitement sous un texte qui tâchait de les dissimuler. Et en est ainsi de la musique de l'auteur en vogue. (Encore la mode!) Elle grimaçait bien un peu tout de même sous ce costume clérical qui ne lui seyait guère, mais on fermait les yeux sur son origine. L'air était si beau!

"On oubliait qu'il ne s'agit pas de savoir si cette musique est belle, admirable même, sublime, mais seulement si elle convient à l'Eglise. (Un beau chaudron tout neuf serait-il à sa place sur le buffet ou le piano de Mademoiselle?)

"Ce genre plaît au peuple, dit-on. C'est une excuse méprisable. Le peuple aime ce qui est bien en place à l'Eglise. C'est le mal connaître que de lui offrir des choses sans valeur, sous prétexte de se mettre à sa portée. On n'attire les regards et on ne [illegible] que les tendances de ces malheureux qui sont affligés d'un mauvais goût. Flatter les travers, constitue une bassesse, une diplomatie honteuse, une mise en oeuvre de procédés déshonorants." (2)

GREGORIUS.

(1) Abbés J. et Ar. Delporte (Préface aux Cantiques et Motets populaires).

(2) Abbé P. Chassang (cf. Revue Sainte-Cécile, av. 1925 et autres livraisons). Cf. la Lyre, Montréal.

Aéroplanes contre sauterelles

Une invasion de sauterelles ravage la Haute-Egypte. On emploie pour la combattre des aéroplanes qui répandent sur les essaims de grandes quantités d'arsenic.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Survivance et immigration

Le Droit (Charles Gautier):

Toute comparaison est odieuse. Cependant, nous avons toujours été frappés de l'influence que possèdent nos compatriotes de l'Ouest dans le domaine religieux, national et politique, comparée à celle que les Franco-Américains ont chez eux, dans des domaines similaires. La comparaison est tout à l'avantage des premiers.

La place des Canadiens français est au Canada. Que ne l'a-t-on compris plus tôt!

Si les voyages de la "Survivance" avaient comme résultat de faire disparaître à tout jamais les préjugés entretenus contre l'Ouest, ils seraient un immense bienfait non seulement au point de vue de notre nationalité, mais pour le Canada tout entier.

Lors de la réception de nos compatriotes, M. le sénateur Belcourt citait ce témoignage d'un anglo-protestant: "Les meilleurs colons de l'Ouest, ce sont les Canadiens français".

Pour ne pas l'avoir compris nous-mêmes, le pays a perdu plusieurs millions de ses meilleurs citoyens.

"Si les Canadiens français de l'Est avaient émigré en masse dans les voisinages de l'Ouest, il y a vingt-cinq ans, nous aurions aujourd'hui chez nous trois autres provinces de Québec", déclarait M. Denis.

Lorsque l'on constate le nombre des Canadiens français qui ont émigré aux Etats-Unis et qui auraient pu aussi bien, si on les y avait aidés, s'établir dans l'Ouest, il est permis de ne pas trouver exagérée l'assertion de M. Denis.

L'erreur a été commise et on en touche du doigt aujourd'hui les conséquences.

Il est temps d'enrayer cette politique de suicide national. L'Ouest demande toujours de nouveaux bras. Qu'on dirige vers lui le trop-plein des provinces de l'Est.

Le problème constitutionnel et l'avenir

Le Devoir (Henri Bourassa):

A l'heure actuelle, — je l'ai constaté, cette année, en parcourant huit des neuf provinces anglaises — il se dessine partout un courant d'idées sympathiques aux Canadiens français, à la culture française, à la pacification "raciale" et religieuse du pays. Partout, dans les provinces de l'Est et dans celles de l'Ouest, les minorités françaises ont regagné en fait, qui plus, qui moins, une notable partie de ce qu'elles avaient perdu dans les disputes politico-légales.

Le mérite de ce beau résultat revient, pour une large part, à la minorité franco-ontarienne et à tous ceux qui ont fait écho à ses justes revendications, à ses légitimes résistances. Mais il ne faut pas en rester là. Il faut accélérer ce courant, le canaliser et le mener à bonne fin. Comment? En nous cramponnant à des textes de loi désuets, qui nous ont si souvent trahis? En faisant cause commune avec les tenants du passé, avec les champions de prérogatives dont l'exercice est aux mains, non plus du Roi, mais du parti au pouvoir à Londres? En favorisant les desseins des impérialistes, trop heureux de profiter de nos appréhensions particulières pour fortifier l'armature impériale, dont le poids nous a coûté si cher, de 1899 à 1919? Je ne le crois pas.

A mon sens, nous devons nous tourner vers l'avenir, prévoir et prévenir les évolutions de demain, tendre une main sympathique à tous les vrais Canadiens et leur démontrer que nous n'avons pas peur d'eux, de leurs idées, de leurs aspirations; que nous sommes prêts à nous entendre avec eux, pourvu qu'ils sachent faire la part de notre situation et de nos idéaux particuliers. Il ne faut perdre aucune occasion de prouver aux Anglo-Canadiens que le libre développement du catholicisme et de la culture française n'est pas seulement l'apanage des deux cinquièmes de la population du Canada, mais l'un des éléments constitutifs de la prospérité morale et matérielle du pays et le plus sûr obstacle à son américanisation. Pour mener à bonne fin cette oeuvre de réfection nationale, il ne suffit pas de l'accord des deux races dominantes: il faut faire aux autres races une place honorable et ne pas attendre qu'elles la prennent par la force du nombre, dans une pensée de haine et de vengeance.

En d'autres termes, il faut fortifier et coordonner tous les éléments d'une vraie nationalité canadienne, forcément composite comme celle de la Suisse, par exemple.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION

Le jour de l'Association à Saint-Norbert

Percepteurs: MM. Geo. Henry, J.-A. Ritchot, J. Dubérier, J.-E. Trottier, Luc. Campeau et M. Brabant.

Anonyme	$5.00
J.-N. Lord	2.00
J.-E. Delisle	1.00
J.-B. Lavery	1.00
D.-A. Lord	1.00
L.-J. Brouard	1.00
Louis Gass	1.00
Urgel Ritchot	1.00
Mlle Corinne Joyal	2.00
La Miséricorde	1.00
Arthur Leclair	1.00
J. Campeau	1.00
Joseph Chassé	1.00
Philias Cloutier	2.00
J. Champagne	2.00
Mlle I. Champagne	1.00
O. Bonnin	2.00
M. Brabant	1.00
J.-A. Ritchot	1.00
Mme Elie Trottier	1.00
Dr L.-S. Gendreau	2.00
RR. PP. Trappistes	5.00
L.-E. Joyal	1.00
Zacché Laporte	2.00
Chas-D. Delorme	1.00
Arthur Delorme	1.00
Mlle Victorine Joyal	2.00
J.-S. Tellier	1.00
A.-N. Paillé	1.00
Levis Courchaine	1.00
H.-D. de Moissac	2.00
RR. SS. Grises	2.00
Mlle Louise Laroque	1.00
E. Champagne	1.00
Alex. Carrière	1.00
Autres contributions	14.50
Total	[illegible]

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missionnaires

S. G. Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, vient de recevoir un câblogramme de Rome lui annonçant que la supplique des évêques missionnaires du Canada pour obtenir la proclamation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus comme patronne des missionnaires et des missions, était exaucée. Voilà une nouvelle qui réjouira le coeur de tous les missionnaires du monde entier.

Les dents en acier

La maison Krupp fabrique cent mille appareils dentaires en acier par mois. Elle cherche à remplacer l'or par l'acier dans la bouche humaine et a inventé, dans ce but, un acier inoxydable. Mais elle exige de tous les dentistes qui lui commandent des dents en acier (ou des plombages) qu'ils fassent un stage d'un mois sous la direction d'un mécanicien d'Essen.

SAN FRANCISCO — Il y a approximativement 150 lépreux en Californie. Le docteur Dickie, chargé des statistiques, déclare que 71 malades ont été envoyés à la léproserie de Carville, La., depuis 1922. Cependant beaucoup de malades restent cachés.

Wagon-école du C.P.R. dans l'Ontario



En haut—M. McNally et ses élèves à Esher.
En bas—Le wagon-école à Esher, Ont.

LES écoliers, fréquentant le wagon-école du Pacifique Canadien qui circule dans le nord de l'Ontario, sur une superficie de territoire de 150 milles, entre Cartier et Chapleau, au nord des Grands Lacs, ont accompli des progrès étonnants, si l'on en croit le Dr. J. B. MacDougall, assistant inspecteur-en-chef du ministère de l'Education de l'Ontario. Le Dr. MacDougall, qui eut récemment l'occasion de faire une tournée d'inspection dans le territoire desservi par ce wagon-école, a pu se rendre compte par lui-même que cette innovation avait donné des résultats inespérés par le département. Il ne se fit pas faute d'attribuer ce succès aux efforts infatigables de M. Walter McNally, instituteur, qui a assumé cette tâche depuis que le wagon a commencé à circuler régulièrement, en septembre 1926.

Le wagon-école du Pacifique Canadien fut inauguré dans cette partie quasi inhabitée du pays, dans le but de résoudre un problème éducationnel, qui ne pouvait être tranché par l'établissement d'écoles permanentes, vu la population restreinte et le caractère instable des groupements de ces régions.

Le Coin des Enfants

SALUT, PETIT JESUS

Salut, petit Jésus endormi dans la crèche
Né pour souffrir
Qui n'avez dans l'hiver qu'un peu de paille sèche
Pour vous couvrir.

Salut, petit Jésus, tout petit, tout aimable
Aux yeux si doux
Souriant aux bergers à genoux dans l'étable
Autour de vous.

Salut, petit Jésus, enveloppé de langes,
Enfant si beau
Adoré par les rois et servi par les anges
Dans le berceau.

Salut, petit Jésus, mon âme vous adore
Roi triomphant
Mais vous me paraissez bien plus aimable encore
Petit enfant!

F. COPPEE.

Un conte par semaine

LE PRIX DE COURAGE

Certaine école des Etats-Unis était fréquentée par les fils de familles aisées. Jemson, l'aîné des écoliers et le chef des jeux, était d'une humeur moqueuse qui n'épargnait rien, et excitait ses camarades à s'égayer aux dépens de tout le monde.

Un matin qu'il se rendait, comme de coutume, en classe avec ses camarades, il vit un de ses condisciples nommé Hartley conduisant une vache dans un pré voisin. Jemson se mit à lui crier:

— Eh! Jonathan, combien ton lait?

Puis, voyant aux pieds de celui-ci une paire de bottes grossières, il se tourna vers ses camarades en leur disant:

— Voyez donc ces jolies chaussures à la dernière mode de Paris!

Sans se laisser déconcerter et sans répondre un mot, Jonathan Hartley conduisit la vache dans un enclos et reprit le chemin de l'école. Après la classe, il retourna la chercher et la ramena à son étable. Durant plusieurs semaines il continua à remplir cette tâche, et il était toujours en butte aux railleries de Jemson. Tantôt celui-ci prétendait qu'il ne pouvait rester auprès de Hartley parce qu'il sentait l'étable, tantôt il lui demandait ironiquement des nouvelles de son élève. Hartley supportait tout sans se fâcher. Un jour, Jemson lui dit:

— Comme il paraît que ton père veut faire de toi un laitier, je te conseille de ne pas mettre trop d'eau dans ton lait.

— Sois tranquille, répondit Hartley avec le plus grand calme, si je deviens laitier, je ne vendrai que du lait pur.

Quelques jours plus tard, on fit à l'école un exament public qui se termina par une distribution de récompenses. Après la distribution des prix ordinaires, le maître se leva et dit:

"J'ai à remettre maintenant un prix qui se donne rarement, car il est rarement mérité. C'est une médaille d'or qui n'est offerte qu'à ceux qui se sont distingués au cours de l'année par un courage remarquable. Avant de la donner il faut que je raconte une histoire.

"Il y a quelques semaines, des écoliers lancèrent un cerf-volant tandis qu'un jeune garçon passait à cheval; l'animal s'effraya et jeta à terre son cavalier qui se blessa si fort qu'il dut garder le lit plusieurs semaines; aucun des écoliers ne s'inquiéta du blessé, mais un de leurs camarades, qui en avait été témoin de loin, s'en informa et apprit qu'il était le petit-fils d'une pauvre veuve qui n'avait pour ressource que la vente du lait de sa vache. Cet accident la mettait dans un cruel embarras; vieille et infirme, ele se voyait obligée de soigner son petit-fils qui jusque-là conduisait la vache au pâturage. Mais l'écolier la consola et se chargea de mener paître la bête tous les jours.

"Apprenant, en outre, que ces pauvres gens n'avaient pas de quoi payer les remèdes ordonnés par le médecin, il leur apporta une somme d'argent que sa mère lui avait remise pour s'acheter des chaussures et se contenta d'user une paire de vieilles bottes grossières mises au rebut depuis longtemps. Cependant, quand ses condisciples s'aperçurent qu'il était devenu vacher et portait d'affreuses chaussures, ils le raillèrent impitoyablement. Il lui eût été facile d'imposer silence aux moqueurs en racontant la vérité; mais il eut la force de tout supporter sans révéler sa bonne action. C'est là, me semble-t-il, un bel exemple de courage chrétien.

"Venez, Jonathan Hartley, montrez-vous sans crainte; vous n'avez pas eu honte de moqueries imméritées. C'est à vous que nous décernons le prix d'honneur."

Jonathan s'avança, rougissant et baissant les yeux. L'assemblée applaudit à tout rompre.

Quand la cérémonie fut terminée, Jemson, les larmes aux yeux, s'approcha de Hartley.

— Pardonne-moi, lui dit-il, de t'avoir mal jugé et de t'avoir fait de la peine.

Tous les autres écoliers suivirent son exemple.

— N'en parlons plus, s'écria joyeusement Hartley en leur tendant les deux mains. Tout est oublié. Allons faire une bonne partie dans le bois, avant de nous séparer pour les vacances.

Et il les entraina gaiement au dehors.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



Nos 3250-51-52 et 53 — TABLIERS D'ENFANTS

Chacun: patron à tracer, 15 sous; perforé, 40 sous; au fer chaud, 25 sous. Tout étampé sur coton jaune, 40 sous. Coton M.F.A. de couleur, 25 sous. Catalogue général de broderie, 25 sous. Revue mensuelle de broderie et musique à 25 sous l'abonnement par an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 613, avenue McDermot, Winnipeg.

BONNE ANNÉE À MON PAYS!...

L'année 1927 m'a apporté tant de témoignages d'affection de mon Pays, qu'il me semble remplir un grand devoir en venant lui offrir mes voeux pour une bonne et heureuse nouvelle année!...

Donc, à mon pays, le Canada, mes souhaits les meilleurs: ceux qu'une jeune fille, dans son paisible couvent, peut former pour sa Patrie qu'elle aime, et pour laquelle elle voudrait se dépenser sans mesure!

Bonne année, ô Canada! Daigne le Seigneur te continuer ce regard de prédilection qu'Il t'accorda dès le commencement de la colonie. Que ce regard t'enveloppe, avec plus d'amour encore que par le passé! Que tes neiges soient plus blanches, tes moissons plus dorées, tes vents plus doux, tes prairies plus vertes, tes lacs plus tranquilles, ton Saint-Laurent plus enchanteur, tes montagnes et ton ciel plus ravissants que jamais!

O Canada, sois couronné de grandeur et de gloire par une jeunesse rayonnante de foi et de piété, ardente au travail, enthousiaste pour le bien, enflammée d'un vrai patriotisme... ton espoir et ta force, ta parure et ton bouclier!

Canada! je te souhaite des campagnes peuplées de travailleurs qui aiment leur sol, fiers de leurs mains calleuses, et des champs qu'ils cultivent, et des troupeaux qu'ils élèvent! Travailleurs à l'oeil intelligent, au front noble, qui n'envient rien aux ouvriers de la ville, mais se complaisent dans leurs larges horizons, leurs habitations rustiques et nos coutumes antiques.

Canada! Canada très cher! je te veux des villes prospères, debordantes d'activité, où les sciences et les arts fleurissent, où les découvertes modernes, utilisées par un travail sérieux, contribuent au progrès matériel, intellectuel et moral de la nation.

Je te souhaite des hommes de vertu intègre pour faire ta force, des savants éclairés pour t'inonder de lumière, des orateurs pour proclamer ta gloire, des poètes, des artistes, des musiciens pour te chanter, des missionnaires et des soldats prêts à tous les sacrifices, pour te défendre et porter au loin le nom de Dieu et du Canada!...

Je te souhaite des mères chrétiennes pour garder tes foyers, des jeunes gens vertueux, des jeunes filles modestes et pures pour en faire l'ornement, des vierges pour tes cloîtres et tes monastères, des lévites pour servir à l'autel du Seigneur, des maîtres, pleins de religion, pour élever l'enfance des saints pour tenvironner de foi, d'espérance et de charité!

Je te souhaite tout ce que Dieu te souhaite! Je sais qu'Il a pour toi de magnifiques tendresses! Je sais que Marie te regarde!... "Aime Dieu!... Aime la Vierge, et va ton chemin!" Oui! aime Dieu! et puis, va! Canada, mon Pays... Va! tu seras grand! tu seras beau! Tu iras sans crainte, ni faiblesse, noble et fier, généreux et fervent, catholique et français...

Mon Canada!... Bonne année!...

Simonne LANDRY.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Hector Guenette — "Oh! qu'elle est vilaine cette Mère-Grand! On lui écrit des choses bien douces de notre plus belle écriture, et il faut attendre une réponse pendant des semaines." N'est-ce pas que je devine bien ce qui se passe dans votre petite cervelle? Pour me prouver que vous ne m'en voulez plus, revenez-moi bien vite dans une longue lettre qui recevra mes meilleures attentions. Bon succès dans vos études!

Marie-Anne Savard — Vous êtes une charmante petite-fille, et vous le serez davantage en montrant un peu d'indulgence pour mon retard. Surtout n'accusez pas mon coeur, la faute en est toute à la grippe. Vos réflexions sur les sacrifices qu'impose la vie ont fait sourire Mère-Grand. Ce n'est certes pas à votre âge que l'on en fait l'expérience; mais il est bon de s'y préparer par des petites privations volontaires qui trempent le caractère et l'aguerrissent pour les luttes futures. Restez jeune et heureuse longtemps: c'est mon souhait pour 1928!

Adéline Filion — Que je suis heureuse de vous accueillir! Tiens! je ne vous dis pas tout ce que je pense de vous... J'aurais aimé voir votre soeur avant de vous écrire; hélas! une vilaine grippe est venue contrecarrer mes projets, mais je vous en donnerai des nouvelles sous peu. Vous m'invitez gentiment et... j'accepte! A l'été prochain donc, ma petite chérie! Mais d'ici là, écrivez-moi, n'est-ce pas?

Blandine Bédard — Je vous assure que votre petite lettre m'a beaucoup intéressée et que mon coeur n'est pas à blâmer dans ce retard à vous dire ma joie de vous lire. Mère-Grand fait mille souhaits pour votre bonheur au début de cette nouvelle année qui vous apportera, elle l'espère, les grands succès que vous méritez. Ne me laissez pas trop attendre votre gai sourire...

Geneviève Rocan — Bonjour, mignonne! Voilà longtemps déjà que j'ai reçu ce bon bec en pincettes... je vous paie de retour par mille tendresses. C'est cela, amusez-vous bien! Mais prenez garde... l'hiver n'apporte pas que du froid et des pelottes de neige; il y a aussi la série des rhumes beaucoup moins intéressante! Je vous souhaite d'en être exempte et mon coeur forme des voeux pour la réalisation de tous vos désirs.

Jeannette Lafortune — Quelques rayons d'amitié ont dissipé l'humeur chagrine de ma petite Jeannette qui attendait impatiemment son tour. Ainsi, l'attente d'une réponse au "Courrier" lui a semblé moins longue. J'espère que la lecture des notes de décembre vous a procuré les mêmes satisfactions du coeur que la précédente et que chaque mois de la nouvelle année vous apportera les succès qui méritent vos efforts.

Etienne Simard — Vos jolies lignes disent mille douces choses dont je vous remercie, cher petit-fils. Je suis heureuse que vous vous plaisiez bien dans votre beau village. Apprenez à l'aimer davantage et ne le désertez jamais pour les mirages trompeurs de la ville. Continuez à bien étudier, ce qui vous vaudra des succès: toujours l'énergie tenace obtient des résultats marquants.

Marie Boisjoli — N'est-ce pas que c'est gentil un beau petit Jésus souriant dans une crèche! Aussi, je comprends votre désir d'aller l'adorer, lui offrir votre coeur et vos piécettes blanches. J'espère que rien ne vous en a empêché et que Noël a été une vraie fête du coeur pour ma petite Marie. Votre maman est-elle bien maintenant? Un gros baiser sur vos belles joues roses.

Ernest Boily — Il en a des idées ce gamin de Denis: boire de la lessive! Le voilà sain et sauf heureusement, mais quelle alerte dans la maison!! ça se devine... Le petit Jésus vous a-t-il apporté tout ce que vous demandiez? Ce qui compte en classe, mon petit ami, ce n'est pas tant la première place que l'effort que l'on s'impose. Quelques-uns décrochent tous les honneurs sans effort et dans la vie sont des nullités, tandis que d'autres à qui l'étude demande une énergie persévérante s'affirment plus tard comme des valeurs qui font la gloire de leur pays. Soyez donc fidèle au programme que vous vous êtes tracé et ne vous laissez pas rebuter par des petits déboires.

Philippe André — Trois lignes!... mais ce "je vous aime gros" de mon tout petit-fils vaut tous les plus beaux discous. Je vous reçois le plus joyeusement du monde; ce n'est pas ici que vous manquerez d'affection ni de compagnie, car nous sommes bien près de 500 pour vous aimer et vous distraire. Je retiens votre promesse d'écrire encore et d'avance me fais une joie de vous relire.

Henry McCarthy — Tout est gentil et intéressant dans vos lignes. Venez faire causette souvent, vous me ferez bien plaisir. Le petit Jésus a-t-il comblé tous vos désirs? J'espère que votre bonne maitresse est parfaitement remise maintenant et que mes petits enfants qui l'aiment bien se montrent dociles et sages pour ne pas la fatiguer.

Agnès Emond — Vos jolies pensées me ravissent et me font désirer vous lire souvent. Ne vous faites donc pas si rare, chère petite; Mère-Grand attend bientôt une nouvelle jasette. Cette mignonne Denise ne doit pas être choyée du tout! Faites-lui une belle caresse pour moi. Votre bas était-il bien garni? Que 1928 vous comble de joies de toutes sortes.

Marie-Ange Lord — Rien ne me réjouit tant le coeur que d'apercevoir, dans les lettres de mes chéris, beaucoup de contentement, de deviner le sourire qui accueille chaque semaine le "Coin" qui leur est consacré. Merci de me dire tout cela si finement. Et puisque vous aimez tant écrire, faites-en bénéficier Mère-Grand qui ne demande pas mieux que de lire souvent vos jolies pensées.

MERE-GRAND.

La Sainte-Enfance

Nouvelle souscription

Afin de satisfaire aux désirs de mes petits enfants, je commence une nouvelle souscription qui restera ouverte tant que nous n'aurons pas atteint le montant fixé: $5.00.

Les élèves de l'école de La Rochelle, 80 sous — Kathrine Smith, Jeanne, Annette, Rolande et Yvonne Goulet, Thérèse et Edouard Forest, Raymond, Marguerite et Cécile Breton, Jean, Yvonne et Fernand Charette, R.-Marie, Annette, Charles, Jeanne et Fabienne Catellier.

Les élèves de l'école Saint-Joseph, La Broquerie, 50 sous — Denise, Solange, Gédéon et Gertrude Verrier, Albert, Cécile et Emilienne Laramée, Simone, Justine et Arméline Therrien, Joseph Lafrance.

Les élèves de l'école de Saint-François-Xavier, $1.30 — Herménégilde, Charles et Alice Préfontaine, Annette et Lionel Daneault, Gracia Régnier, Léa McCaughan, Henry et Edmond McCaughan, Albertine et Louise McDougall.

Mère-Grand vous remercie du fond de son coeur, chers et braves petits-enfants.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Faute avouée est à moitié pardonnée

Chère Mère-Grand,

Je vais vous dire quelle peur j'ai eu une fois. Pendant le mois de mai, maman avait un petit autel chez nous, dans la grande salle. Sur cet autel, il y avait une belle statue de la sainte Vierge. Nous y mettions des fleurs tous les jours et nous allumions des cierges pendant la prière du soir.

Un soir, j'ai voulu éteindre les cierges, mais j'étais trop petit, j'ai renversé la belle statue, les cierges, enfin tout s'est cassé!... Maman entre... je voyais dans ses yeux qu'elle avait beaucoup de peine, je voulais pleurer, mais maman est meilleure que les autres mamans.

Je lui ai dit mon chagrin; elle m'embrassa; un bon gros bec, et je lui ai promis que quand je serais grand comme papa, je lui achèterais une belle sainte Vierge.

Votre petit garçon,
Charles TURENNE.
Collège de St-Norbert (grade II).

• • •

Chère Mère-Grand,

Je suis très heureuse de venir vous parler d'une petite aventure qui m'est arrivée pendant les vacances.

Maman avait un soir gagné une montre en or à une partie de cartes. Je la trouvais si belle qu'elle me faisait envie et souvent j'étais tentée de la prendre. Un jour, je demandai à maman si je pouvais aller jouer dehors. Elle me dit: "Oui, mais avant, va changer de robe, de crainte de salir celle que tu as maintenant et qui est ta meilleure". Or il me fallait passer par la chambre où se trouvait l'objet de mes désirs. Je la regardai encore et succombai à la tentation qui naissait dans mon coeur. Personne ne me voyait, alors je pris la montre, je l'ajustai à mon poignet je descendis jouer.

Mon plaisir était grand et jamais je n'aurais pensé qu'un grand malheur m'attendait. Je cassai la montre!... Quelle peine quand je le constatai, mais personne ne m'avait vue! J'allai donc la remettre sur le bureau. Un instant après, maman monta, elle aperçut la montre. Que j'avais peur, moi!... C'est alors que je me souvins de la sentence que m'avait dite ma bonne maman: "Faute avouée est à moitié pardonnée." J'avouai donc ma faute et maman me fit cette belle réponse: "Pour ta franchise je te pardonne, mais n'oublie jamais cette aventure."

Voilà, n'est-ce pas, chère Mère-Grand, une bonne leçon pour une petite fille un peu légère?

Votre petite fille,
Aurélie DELISLE,
Couvent de St-Norbert (grade VI).

• • •

Bien chère Mère-Grand,

Vous savez sans doute que les petites filles ont quelquefois un vilain défaut qu'on appelle "curiosité". Je vais vous raconter une de mes maladresses.

Un jour, durant la récréation, j'obtins la permission d'entrer en classe: L'opportunité pour exercer ma curiosité était là, car j'étais seule. Je me mis à fureter partout, même sur le bureau de ma maitresse. Qu'arriva-t-il? Je vais vous le dire. Il y avait une bouteille d'encre ouverte et voilà que, en poussant un livre, je renversai l'encrier. Je me mis à pleurer, et je sortis de la classe, laissant mon dégât, car je ne voulais pas être blâmée.

Une heure et demie sonna. La maitresse s'arrêta, stupéfaite, nous regardant avec un air qui voulait dire beaucoup... mais toutes étaient innocentes. Mon tour arriva: c'était l'agonie! Je n'osais m'accuser, mais une voix me disait: "Avoue ta faute". Je résolus de le faire, et je m'accusai, demandant pardon. La faute à peine avouée fut pardonnée, et pour toute punition, j'ai eu à nettoyer la classe.

Eva LAVERDIERE.
Couvent de Wolseley, Sask. (grade V).

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Chère Mère-Grand,

Je viens, avec bonheur, vous remercier du beau prix reçu, il y a déjà quelques jours. Je ne puis vous exprimer, chère Mère-Grand, toute la joie que m'a causée cette intéressante brochure. L'intérêt que vous nous portez, joint à votre bon goût, a su choisir un sujet qui puisse nous captiver. Aussi mes premiers moments de loisir ont été employés à la lecture de ces exemples héroïques de la vie de nos missionnaires canadiennes. Leur vie est une vie de sacrifice, et que de leçons nous pouvons puiser dans la lecture de ces grands dévouements!

Donc, mille et mille remerciements, chère Mère-Grand, et soyez toujours assurée que votre petite correspondante s'efforcera de se rendre bien digne de l'honneur que vous lui faites.

Marguerite REMILLARD.
Couvent de St-Jean-Baptiste, Man.

• • •

Bien chère Mère-Grand,

Comme nous sommes heureux de pouvoir, par nos sacrifices et offrandes, venir en aide aux missionnaires en leur favorisant le rachat de plusieurs petites âmes païennes. Nous espérons que les petits enfants du "Coin" ne ralentiront point leur marche vers ce noble but et que bientôt, nous saluerons avec une nouvelle joie d'autres petits filleuls.

Veuillez croire, chère Mère-Grand, que notre silence ne manque pas d'activité puisque, après avoir donné notre contribution paroissiale pour la Sainte-Enfance, nous venons encore, avec nos épargnes, agrandir la liste des généreux donateurs de l'oeuvre.

Votre affectionné petit-fils,
Herménégilde PREFONTAINE.
Saint-François-Xavier, Man.

• • •

Chère Mère-Grand,

Depuis un mois je n'allais pas à l'école pour cause de maladie. J'avais tout à fait oublié notre concours, donc je pensais bien peu obtenir un prix.

La semaine dernière, votre beau livre m'est arrivé, c'était presque un rêve! Je me demandais la raison de vos félicitations et puis je croyais que c'était un cadeau de Noël. Enfin lundi je revins à l'école et mes compagnes de m'apprendre la grande nouvelle que j'avais gagné le premier prix au concours.

J'étais bien contente, et je vous remercie de tout mon coeur d'une si belle récompense. Cela m'encourage bien et me donne du goût pour la composition.

Maintenant nous nous préparons à Noël. Pendant l'Avent, nous avons préparé le trousseau du petit Jésus; moi je devais faire les chaussettes avec des actes de silence et mes prières dites les yeux baissés. Je m'y suis bien appliqué, je pense que Jésus va être content de ses petites chaussettes.

Maintenant, Mère-Grand, au nom de toutes mes petites compagnes je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et sainte année. Que Jésus vous favorise de ses grâces et exauce tous vos désirs.

Votre petite fille reconnaissante,
Olive MALO.
Saint-Malo, Man.

Deuxième dimanche après l'Epiphanie

(S. Jean, II, 1-11)

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses disciples. Et, le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs: Remplissez ces vases d'eau; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maitre d'hôtel; et ils lui en portèrent. Dès que le maitre d'hôtel eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux, et lui dit: Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus: il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Calendrier de la semaine

Jeudi 12 janvier — S. Ferréol.
Vendredi 13 — Ste Véronique.
Samedi 14 — S. Hilaire de Poitiers.
Dimanche 15 — Deuxième après l'Epiphanie. Solennité du Saint Nom de Jésus.
Lundi 16 — S. Marcel.
Mardi 17 — S. Antoine.
Mercredi 18 — Chaire de S. Pierre à Rome.

Autour de la Ferme

Science agricole

Avant d'entrer dans le détail des choses agricoles que nous voulons traiter, il nous semble utile d'insister, encore aujourd'hui, sur la nécessité pour nos cultivateurs d'augmenter leurs revenus s'ils veulent consolider leurs positions et intéresser leurs enfants aux choses de la ferme. Pour cela, il importe de connaître la science agricole.

Ces semaines dernières, on a tenu un congrès agricole au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q. Voici une des conclusions des congressistes: "Comme remède à l'exode et à la désertion des campagnes, nous reconnaissons la nécessité, pour les jeunes gens de nos campagnes, de fréquenter les écoles d'agriculture et l'urgence de créer une organisation paroissiale destinée à encourager l'oeuvre de la colonisation."

Il nous semble que la dernière partie de ce voeu est en voie de réalisation dans quelques-unes de nos paroisses manitobaines. Des Cercles de l'A. C. J. C. ont été organisés en vue, sans doute, de formation morale et intellectuelle de nos jeunes, mais aussi pour promouvoir la connaissance et l'estime de l'agriculture. Souhaitons que ces cercles se multiplient.

Remarquons la première partie du voeu plus haut formulé. Les congressistes croient que la fréquentation des collèges d'agriculture, par nos jeunes fermiers, serait un remède à la désertion des campagnes. C'est dire, en d'autres termes, que plus de science agricole les intéresserait davantage à leur noble profession en la rendant plus lucrative.

C'est ce que nous nous sommes efforcé de démontrer au cours de nos précédents articles.

Nous nous rendons compte que fréquenter le Collège d'Agriculture, au Manitoba, n'est pas chose facile pour nos jeunes fermiers des centres français, et cela pour plus d'une raison qu'il n'est pas utile de développer ici. En attendant que les circonstances nous favorisent davantage, les jeunes cultivateurs ne pourraient-ils pas remplacer, en partie, le Collège d'Agriculture en étudiant les choses agricoles au sein des Cercles de l'A. C. J. C. de leur paroisse, en lisant davantage les publications françaises qu'ils peuvent avoir gratis au Département d'Agriculture, à Winnipeg, en assistant avec plus d'assiduité aux conférences agricoles qui se font dans les paroisses, en s'intéressant aux sociétés d'agriculture qui existent peut-être chez eux. Ce serait un moyen efficace d'orner leur intelligence, de grossir leurs revenus et de s'attacher plus solidement à leur noble profession. La culture paye, mais il n'y a que la bonne culture qui soit payante. Or la bonne culture suppose pas mal de connaissances, et la connaissance s'acquiert, en agriculture comme ailleurs, par l'étude.

I. VILLENEUVE,
Ministère de l'Agriculture.

UNE HEROINE DE LA COLONISATION

Combien de milliers de fils de cultivateurs pourront assurer leur avenir en s'inspirant de l'exemple magnifique de cette femme qui, chargée de famille, est courageusement allée s'établir avec ses enfants sur une terre de colonisation où, en dix ans, elle a fait fortune!

Nous en empruntons le récit à l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation de la province de Québec, qui, récemment, en a fait le sujet d'une conférence.

Dans une des concessions les moins avantageuses de Saint-Prosper, dans le comté de Champlain, vivait une famille fort honorable dont le chef s'appelait Philippe Croteau. L'unique richesse de cette famille reposait sur le capital humain. Les revenus d'une terre plutôt ingrate et d'une modeste étendue suffisaient à peine pour faire vivre les petites bouches qui, autour de la table, augmentaient régulièrement et, souventes fois, dans la proportion de deux par année. En treize ans, naissent treize beaux et vigoureux enfants, dont cinq paires de jumeaux. Le couple Croteau vivait besogneux, mais heureux au milieu de tout ce petit monde. On n'avait pas la moindre préoccupation pour l'avenir: c'était là l'affaire de la Providence. Pour le moment, on limitait les besoins de chacun au strict nécessaire, et la joie de vivre embellissait cette maison féconde.

Un jour, la Providence en qui on n'avait cependant jamais douté, porta un coup fatal au bonheur de la famille: le chef, si utile, si nécessaire, si indispensable même, fut emporté par la maladie. Ce n'était plus la gêne, c'était la ruine. Cependant, il fallait vivre et, surtout, faire vivre tous ces orphelins dont l'aîné avait à peine seize ans.

Madame Croteau fit courageusement ce qu'elle put en attendant des jours meilleurs. Soit à entreprendre des lavages dans la paroisse, soit à traire les vaches pour les voisins, soit à remplir d'autres tâches mercenaires, elle put procurer aux siens juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim: la tranche de pain quotidien.

Mais, en femme prévoyante, elle voyait venir le jour où, fatalement, ses enfants prendraient les uns après les autres la route qui conduit à l'usine. Or, elle caressait l'ambition de les soustraire à l'influence des villes et d'en faire de bons paysans.

On parlait beaucoup, à ce moment, d'une nouvelle région située très loin, au nord-ouest de la province et par delà les Laurentides, où la terre était particulièrement fertile et où il était possible, même à de pauvres gens, de s'y tailler de beaux domaines.

Madame Croteau n'hésite pas un instant et elle décide de s'en aller avec les siens vers cette terre promise de l'Abitibi. Le travail pénible auquel le colon doit s'astreindre, l'isolement dans lequel il est condamné à vivre pendant une période plus ou moins longue, les privations de toute nature qu'il est forcé d'endurer, les obstacles auxquels il doit faire face, rien n'arrête cette femme courageuse et ambitieuse tout à la fois. Ce que des hommes peuvent faire, elle se sent de force à le faire elle-même. Il s'agit du bonheur et de l'avenir de ses enfants. Qu'importent quelques années de misère! Et d'ailleurs, misère pour misère, pourquoi ne pas préférer celle qui mène tout droit à l'aisance et à l'indépendance?

Elle liquide son modeste avoir, et pour entreprendre le long et coûteux voyage avec tout son petit monde, elle emprunta cinquante dollars d'un co-paroissien charitable qui, par la suite, devait être remboursé rubis sur l'ongle. Enfin, au mois de juillet 1916, elle descendait à Amos avec tous ses marmots, après un voyage que j'imagine assez mouvementé.

Ses deux garçons aînés l'avaient précédée et ils avaient acheté de l'agent des Terres publiques, moyennant la somme de trois sous l'acre, deux cents acres de terre en bois debout: ce sont les lots 45 et 46 du neuvième rang du canton de Figuery, dans la paroisse de Sainte-Thérèse d'Amos. Un peu plus tard, Madame Croteau devait se porter acquéreur du lot 44, en sorte que le domaine familial a aujourd'hui une superficie de trois cents acres.

Soit instinct personnel, soit conseil judicieux, les garçons Croteau avaient fait un choix irréprochable, et ils n'eurent d'autres préoccupations que la qualité du sol. L'avenir devait bientôt prouver qu'ils avaient eu parfaitement raison.

Mais ce n'est pas tout que de posséder des lots: il importe surtout de les mettre en valeur, et le colon ne peut mettre ses lots en valeur que par une série d'opérations souvent pénibles.

Tous les problèmes du colon, Madame Croteau eut à les résoudre; toutes ses difficultés, elle eût à les affronter. La nature n'est pas galante, et, lorsqu'il s'agit de défrichement et de culture, elle ne récompense que l'effort et l'intelligence, sans égard au même personnel. Si pénible qu'il fut, le travail du colon n'effraya pas Madame Croteau. La Providence avait voulu qu'elle remplaçât son homme, et elle le fit sans la moindre hésitation.

Elle eut cet art précieux du commandement. Encore aujourd'hui, bien qu'ils soient devenus des hommes, ses enfants ne se sentent pas humiliés d'être dirigés par leur mère, et ils lui sont tous très profondément attachés. Ils ont confiance dans son jugement, dans son habileté et dans sa clairvoyance. Comme dans toutes ces excellentes familles où l'on mène encore une vie patriarcale, pas une décision ne se prend, si modeste soit-elle, sans que l'on ne sollicite conseil du chef.

Au cours de l'été dernier, je suis allé visiter sa ferme avec un missionnaire-colonisateur de grand mérite, M. l'abbé Jean Bergeron. Nous avons vu une excellente maison, éclairée à l'électricité et munie du téléphone, une grange et une étable modèles, un garage et deux hangars où les garçons avaient remisé les deux automobiles de la famille, le tracteur et les autres instruments aratoires; nous avons vu dans les pâturages trente-cinq bêtes à cornes, et, à l'écurie, les quatre chevaux nécessaires à l'exploitation de cette ferme de 300 acres. L'abbé Bergeron, économiste fort averti, a voulu faire un inventaire détaillé de l'avoir de Madame Philippe Croteau et de sa famille. Or, sans rien exagérer, au contraire, en donnant une valeur minimum à tout ce qu'il a inventorié, l'abbé Bergeron a trouvé un capital de $42,212.00 que Madame Croteau et ses enfants ont acquis par leur travail depuis les onze années qu'ils habitent l'Abitibi.

Des pessimistes, il y en a, supposeront sans doute que Madame Croteau a dû trouver, sur ses lots, du bois pour un fort montant et qu'elle a pu ainsi faire un commerce considérable et lucratif. On a tellement l'habitude de faire passer les colons pour des marchands de bois déguisés!

Eh! bien, détrompez-vous. Ni Madame Croteau, ni ses enfants n'ont pu réaliser un centin avec le bois qu'il y avait sur les lots. La forêt avait passé au feu et ne possédait plus aucune valeur commerciale, sans rendre pour cela le travail de défrichement plus facile. Il ne restait en somme que du bois de chauffage pour les besoins domestiques.

Sans doute, comme la chose se pratique dans un grand nombre de nos familles pendant les saisons mortes, les garçons allaient passer l'hiver dans les chantiers, où leur travail devenait plus rémunérateur qu'à la maison. Mais pendant l'absence des garçons, Madame Croteau et ses filles voyaient elles-mêmes à tous les besoins de la ferme, et, le printemps suivant, le [illegible] devenait plus [illegible].

Morale

Ministre de la Colonisation, je ne puis cependant perdre de vue la leçon que nous a enseignée Mme Philippe Croteau et je me dis: si une femme a pu accomplir pareil travail en si peu d'années avec l'aide de ses enfants, sans avoir les avantages que le gouvernement accorde aujourd'hui aux colons sous forme de primes de défrichement et de premier labour, il n'y a pas un homme de coeur qui ne puisse en faire autant. Et, au lieu de végéter dans les vieilles paroisses aux cadres définitivement remplis; au lieu de prendre la route qui conduit à la ville ou aux Etats-Unis et au terme de laquelle se dressent les cheminées d'usines; au lieu de s'exposer et d'exposer leurs familles à tous les aléas de l'industrie ainsi qu'aux déceptions et aux désastres qui la suivent fatalement; au lieu d'hypothéquer leur indépendance et leur liberté, pourquoi donc nos gens n'imitent-ils pas le geste de Madame Croteau? Pour cela, il faut que son exemple soit connu dans tous nos foyers, que la leçon qu'elle nous enseigne soit apprise dans toutes les écoles et que personne chez nous n'ignore les succès de son patient effort aussi bien que les difficultés de sa laborieuse tâche.

Les veaux de pauvre conformation, de médiocre qualité, et de type à développement lent, n'engraisseront pas assez rapidement pour avoir la charpente qui convient à un "yearling". Les veaux de cette nature seront mis en réserve pendant deux ans environ avant d'être engraissés.

SAINT-BONIFACE

A l'Académie collégiale Saint-Joseph

Au tableau d'honneur les élèves qui ont obtenu une moyenne de 75 pour cent ou plus dans les concours du mois de décembre.

Grade XII — Cours bilingue: G. Roy, 87; M.-A. Jalbert, 80; Eva Girouard, 75. Cours anglais: B. Lynch, 81; C. Franzman, 79; M. Laschek, 75.

Grade XI — Cours bilingue: A. Simon, 92; R. Deniset, 91; M. Prenovault, 84; L. Frigon, 82; L. Blais, 80; E. Gobeille, 78; Marguerite Jutras, 75. Cours anglais: K. Skead, 88; N. Thompson, 85; K. O'Neill, 84.

Grade X — Cours bilingue: S. Jodoin, 88; Y. Rodrigue, 83; C. Gauthier, 78; M.-T. Jutras, 77; M.-M. Brunet, 77; F. Pitre, 77; S. Bonin, 76; J. Gary, 76. Cours anglais: E. O'Neill, 93; A. Dickson, 92; R. Beaton, 82; M. Farris, 79; L. Reid, 76.

Grade IX — Cours bilingue: L. Tremblay, 85; C. Reginbal, 83; C. Brunet, 79; M.-A. Marion, 78; M. Rocan, 78. Cours anglais: M. Giles, 89; I. Woollen, 80; K. Dance, 80; F. Hebo, 80; G. Bates, 88; A. Store, 80; C. Cox, 80; J. Samwald, 78; E. Coleman, 76.

Grade VIII — Cours bilingue: L. Bédard, 95; S. André, 92; M. André, 92; F. Toupin, 92; A.-M. Olivier, 88; I. Ouellette, 88; P. Sumner, 87; C. Demaine, 78; B. Painchaud, 77. Cours anglais: J. Suffield, 85; M. Jones, 85; G. Beavis, 81.

Grade VII — Cours bilingue: R. Boivin, 94; J. Baudru, 93; M. Richardson, 90; M. Guyot, 89; A. Blais, 89; R. Préfontaine, 86; M. André, 85; J. Lalonde, 84; T. Côté, 83; G. Grégoire, 83; M. Angelone, 83; P. Spénard, 81; M. Muller, 80; J. Pelletier, 78; A. Baudru, 76; M. Neyron, 75; A. Henri, 75. Cours anglais: M. Dance, 90; C. Elphinstone, 95; C. Purdy, 93; M. Bell, 91; E. Fitzsimon, 91; A. Oldfield, 88; O. Moulson, 87; I. Giles, 85; A. Robertson, 83; E. Frances, 82.

Grade VI — Cours bilingue: J. Couture, 92; S. McDougall, 91; T. Desautels, 90; C. Plavidic, 86; J. Deniset, 86; C. Lane, 85; M. Perron, 85; L. Rossignon, 85; M. Morin, 82; T. Marcoux, 82; J. Mondor, 82; Y. Gaudette, 82; A. Bibeau, 79; T. McDougall, 79; Y. Brassard, 77; A. Lauzin, 77; F. Henri, 76; I. Paul, 76; G. Dubois, 76; A. Plante, 75. Cours anglais: M. Cole, 94; C. [illegible], 90; E. Sloan, 88; M. Turner, 82; V. Mumley, 81; M. Maire, 81; K. Hasbeck, 80; D. Walsden, 79; P. Robb, 78; A. Cox, 78; T. McDougall, 78.

Grade V — Cours bilingue: M. Dubuc, 98; J. Mathieu, 97; I. Pharand, 96; M. Toupin, 95; A. Pelletier, 94; H. Blais, 94; D. Gaudette, 94; A. Martin, 93; L. Brunet, 93; J. Benoit, 92; L. Fouchard, 92; R. [illegible], 92; S. Hermary, 91; I. Wolfbert, 91; L. Lévêque, 90; Y. [illegible], 89; D. Pelletier, 89; M. Fouchard, 89; A. De Lew, 89; C. Desjardins, 89; Y. Lague, 89; B. Mathieu, 88; M. Langevin, 88; J. Garnier, 87; A. Verville, 87; D. Dubuc, 87; A. Dauteuil, 86; I. Buckstael, 86; R. Simon, 85; C. Desilets, 85; A. Lévêque, 83; M. Dugal, 82; Y. Bibeau, 81; Y. Lemoine, 81; M.-J. Dhoere, 81; M. Ritchot, 80; Y. Pelland, 80; E. Dubé, 79; M.-R. Girouard, 79; A.-M. Pambrun, 78; F. Trudeau, 78; D. Plante, 77; A. Johnson, 76; R. Saint-Laurent, 76. Cours anglais: H. Dougall, 86; E. Sloan, 85; B. Tingley, 85; G. Fournier, 83; M. Armstrong, 83; B. Lamarche, 82; M. Scully, 82; R. Franklin, 81; E. Maire, 80; A. Bodnartuk, 79; J. Prescott, 78; R. Deschamps, 77; E. Vanevel, 76.

Grade IV — Cours bilingue: E. Gagnon, 96; S. Lecoeur, 96; L. Dumesnil, 95; L. Saint-Onge, 94; L. Genest, 93; E. De Leeuw, 92; J. Gallant, 91; J. Benoit, 90; E. Pelland, 90; L. Belot, 90; M. Plen, 89; A. Lafrance, 89; M. Bernardi, 88; C. Asselin, 87; L. Riel, 87; J. Poirier, 87; A. Rondeau, 86; C. Miron, 86; E. Gagnon, 86; C. Leonard, 86; E. Gatin, 86; R. Aleya, 85; J. Croteau, 85; C. Lavallée, 85; A. Roch, 85; E. Faucher, 84; J. Bertrand, 84; R. Guy, 84; G. Van Bien, 84; Z. Wyndels, 84; E. Gallant, 83; A. Dumont, 83; L. Bouchard, 85; L. Agagnier, 81; T. Dumont, 81; A. Poitras, 81; R. Lacroix, 81; T. Fontaine, 81; A. Dupas, 80; I. Tradel, 80; C. Meunier, 79; A. Godin, 77; F. Levacque, 77; M. Desrosiers, 77; V. Very, 75; F. Gravel, 75; L. Bédard, 75.

L'huile pour l'athlète — Pour se masser, l'athlète trouvera l'Huile Electrique du Dr Thomas excellente. Elle rend les muscles et les jointures souples, enlève la douleur et la fatigue qu'ils peuvent avoir. Elle est reconnue supérieure pour cette fin et les athlètes qui l'emploient depuis des années peuvent témoigner de sa valeur comme lubrifiant.

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 9 janvier 1928

GRAINS	Mardi 3 jan	Merc. 4 jan	Jeudi 5 jan	Vend. 6 jan	Samedi 7 jan	Lundi 9 jan
Blé No 1 Nord	1.40¾	1.41	1.40⅝	1.40⅞	1.40⅞	1.40⅜
2 Nord	1.36¾	1.36½	1.36	1.36⅝	1.35⅞	1.36
3 Nord	1.23¼	1.22¾	1.22⅝	1.22⅞	1.22⅞	1.22
Avoine 2 CW	.61¾	.61⅞	.61⅝	.62	.61⅞	.61⅜
3 CW	.58¾	.58⅞	.57¾	.58½	.58⅞	.58
Orge 3 CW	.83¾	.83¼	.82¼	.82¾	.82¼	.81⅞
4 CW	.82¾	.82⅞	.81½	.81½	.81	.79⅞
Lin 1 NW	1.80¾	1.81¼	1.80⅞	1.81	1.82	1.82⅞
2 CW	1.76¾	1.77¼	1.76⅞	1.77	1.78	1.78⅞
Seigle 2 CW	1.02¾	1.02½	1.02	1.02¼	1.02½	1.01¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.37¼	1.37	1.36⅝	1.36¾	1.36⅞	1.36
Avoine 2 CW	.61¼	.61⅞	.60¾	.61⅝	.61¼	.61
Orge 3 CW	.83¾	.83¾	.82¾	.83¼	.82¾	.81⅞
Lin 1 NW	1.81¼	1.81⅞	1.81¼	1.81⅞	1.82⅞	1.83
Seigle 2 CW	1.03¼	1.03	1.02½	1.02⅞	1.02⅝	1.02
Options						
Blé Mai	1.37½—	1.37	1.36½—	1.36⅞	1.36⅞—	1.36
Juillet	1.36⅝	1.36⅞	1.35⅝	1.36⅞	1.35⅝	1.35⅞—
Octobre	—	—	1.27⅞	1.28¼	1.28—	1.27⅞—
Avoine Mai	.64½—	.64⅞	.63⅞—	.64¼	.64⅛	.64
Juillet	.63⅝	.63—	.62⅞	.63¼	.62⅛—	.62⅞
Octobre	—	—	.56½—	.56⅞	.56⅛	.56⅝
Orge Mai	.88⅜	.88⅞	.87¾	.88¼	.87⅞	.86⅞
Juillet	.86⅜	.86½	.85⅞	.85⅞	.85	.84½—
Octobre	—	—	.76⅞	.76½	.76	.75⅝
Lin Mai	1.88¼	1.88⅞	1.88¾	1.88¼	1.89⅞	1.90
Juillet	1.90⅝	1.90⅝	1.91	1.91⅞	1.91¼	1.92½
Octobre	—	—	1.95½	1.95⅞	1.95⅝	1.96⅞
Seigle Mai	1.08⅞	1.08¼	1.08	1.08⅜	1.08⅛	1.07⅜
Octobre	—	—	1.00	.99	.98⅞	.97⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

AUBIGNY

Souhaits agricoles

Qu'il nous soit permis d'égrener nos souhaits et de les détailler en faveur de la classe agricole qui représente le capital-fonds de réserve d'une nation, par conséquent, la partie la plus importante.

A notre partie de l'Ouest canadien, nous souhaitons de meilleurs cultivateurs ou des cultivateurs meilleurs, plus progressifs, plus "à la mode", j'entends par la meilleure culture sous tous rapports et surtout plus variée, plus en rapport avec les besoins et l'évolution des temps, une culture mixte à base d'élevage et d'industrie laitière. A bas la routine et la culture d'une seule céréale; ayons plusieurs cordes à notre arc et n'allons pas mettre tous nos oeufs dans le même panier, c'est trop vieux jeu et trop aléatoire. "Safety-first". Assurons-nous des revenus de différentes sources qui ne peuvent manquer toutes à la fois.

Avec la mise en pratique de ce premier conseil-souhait viendra nécessairement une plus grande prospérité; celle-ci engendrera un plus grand confort; cette dernière résultante devrait encourager nos cultivateurs à rester sur leurs fermes et en particulier inciter les jeunes à s'attacher davantage à ce qui demeure et qui est mieux qu'une assurance sur vie, parce qu'elle repose sur un bien-fonds inépuisable et impérissable.

Donc une abondante récolte pour l'année 1928, un marché avantageux pour la vente des produits de la ferme et une administration serrée et intelligente de ces biens dont la Providence fera distribution libérale en faveur de tous ceux qui mettent en Elle leur confiance, mais qui commencent par s'aider eux-mêmes d'abord, suivant le vieil adage toujours vrai: "Aide-toi, le Ciel t'aidera."

Ainsi se réaliseront nos souhaits pour le plus grand bien de tous, car si l'agriculture se porte bien, est en santé, prospère, rémunératrice, toutes les autres classes de la société en bénéficieront, parce que l'agriculture demeure toujours la base solide, inébranlable de toute vraie prospérité. Cultivateurs, fermiers de l'Ouest, attachez-vous donc à votre noble profession; aimez-la parce que vôtre, parce que noble, parce que solide, parce que vertueuse, parce que celle qui vous rapproche davantage de votre Créateur et Maître suprême. Faites-la aimer de vos fils, nombreux et forts, en leur inculquant des principes terriens et en leur montrant des résultats encourageants. Enfin que les jeunes filles soient soumises, affectueuses, aimant les joies familiales à la campagne, préférant demeurer dans leur condition plutôt que d'aller encourir les dangers de toutes sortes semés sur leurs pas dans les grandes villes, où d'ailleurs, elles ne seront que des déclassées, des déserteuses et trop souvent des "victimes toutes prêtes à l'immolation de ce qu'il y a de plus cher, de plus précieux, de plus sacré chez la femme".

Finies les vacances des écoliers

Oui, chers élèves, grands et petits, qui fréquentez les classes, soit au Collège, soit à l'Académie, soit au Couvent, soit à l'humble école de campagne, vous allez retourner à l'oeuvre, ce qui veut dire à l'ouvrage, à la discipline, à votre vie normale. Plongez-vous d'autant plus avant dans vos livres, soyez d'autant plus dociles et studieux que vous venez de reculer de deux semaines de vacances ajoutées à deux semaines d'ouvrage qu'elles auraient dû être, cela fait un grand mois de perdu pour l'étude. Inutile d'ajouter que depuis Noël, aucun et aucune n'ont eu l'idée ni le temps de se mettre le nez dans un livre, fut-ce de simple lecture; par conséquent je ne crains pas d'avancer, preuves en mains, que ces vacances de deux semaines en pleine saison de fêtes religieuses, sociales, mondaines même (celles-là surtout) ne sont pas de nature à faire progresser les élèves de n'importe quelle institution. Alors, direz-vous ,il faudrait les supprimer radicalement ou en partie. C'est ce que l'on faisait autrefois dans les collèges et couvents de la vieille province, et l'on ne s'en trouvait pas plus mal; au contraire, le lendemain de Noël et du Jour de l'An passé, on était à l'étude comme dans les jours fériés, c'était un mois de plus qu'aujourd'hui d'après le calcul fait plus haut. Sans compter que les distractions de toutes sortes qu'occasionnent ces vacances à cette saison ne sont pas pour faire prendre goût aux études de latin ou de grec, d'arithmétique, de géographie (peut-être cette dernière).

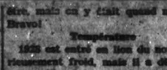
Mais on y prendra des leçons de psychologie, d'histoire naturelle (sic), de danses de toutes sortes, de libertés permises, dira-t-on, en ces jours de fêtes et de souhaits à la canadienne, on y récoltera en quelques jours une moisson abondante de souvenirs qui hanteront le cerveau et l'imagination juvéniles, on en aura bien pour une longue semaine à soigner son "feu sauvage" qui fera encore plus de ravage au dedans qu'au dehors... Combien de vocations sérieuses n'ont-elles pas été ébranlées pendant ces jours cependant bénis? Combien n'ont pas sombré à tout jamais?

Je constate seulement sans critiquer la mode actuelle des vacances d'hiver; elles constituent un des plus grands dangers pour la jeunesse étudiante. Mais si c'est la mode et s'il le faut! Inclinons-nous et plus un mot!

Fêtes...

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. En ces années de disette, de temps durs par manque de récolte, par trop de pluie, nous avons été témoins de gens travaillant le lendemain des fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois! Vous penserez peut-être que c'était par obligation, par acquit et que ces personnes n'ont eu aucun mérite par le fait. Détrompez-vous, à quelque chose malheur est bon!... Aurait-on jamais pensé voir certain compatriote en livrée de semaine et surtout au travail manuel depuis la Noël jusqu'après les fêtes il y a cinq, dix ans passés?

Pourtant c'est ce qu'il nous a été donné de constater de visu; c'est bon signe. Aussi, tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait; on a conservé les vieilles traditions du réveillon de Noël, de son fricot à tour de rôle et à tour de bras, de sa veillée de famille jusqu'à au moins deux heures après minuit, mais le lendemain, on était de faction, au poste, un peu tard peut-être, mais on y était quand même... Bravo!



Température

1928 est entré en lion du nord, furieusement froid, mais il a dû baisser pavillon devant un certain "chinook" venant du sud-ouest; entre temps, le thermomètre de son côté montait jusqu'à 38 au-dessus du zéro conventionnel jeudi après-midi... Nos pauvres chemins de traîneaux sont menacés; depuis presque sept semaines nous n'avons pas eu la moindre chute de neige et le peu qui nous était venu, le vent l'avait charroyé au large ou dans les branches... On va encore rouler carosse et auto pendant toute cette lune, disent les vieux. Tant mieux!

SAINTE-AGATHE

Le 28 décembre s'endormait dans le Seigneur, à l'âge de 16 ans et 7 mois, Hélène, fille bien-aimée d'Aimé Courcelles. Minée depuis de longs mois par une maladie qui pardonne rarement, elle vit venir la mort avec une résignation toute chrétienne. Réconfortée souvent par les secours de notre sainte religion, elle était bien prête pour entreprendre le grand voyage, et c'est entourée par sa famille et munie d'une dernière absolution que son âme s'envola vers un monde meilleur.

Les funérailles eurent lieu le 30. Un grand nombre de parents et d'amis avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure lui donnant encore une fois le secours de leurs prières. Le deuil fut conduit par son oncle, Signard Beaudoin.

Les porteurs furent ses trois frères: Joseph-Aimé, Dominique et Stanislas, et ses cousins, Félix Pelletier, Joseph Fisette et Edouard Beaudette.

La famille Aimé Courcelles remercie cordialement tous ceux qui ont bien voulu lui donner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur chère enfant.

LORETTE

Résultat des concours de décembre au Couvent

Grade X — Rachel Arpin, 74½; Emma Yestrau, 69; Jessie Dowie, 63.

Grade IX — John Stecki, 63½; Frances Pelekais, 49½.

Grade VIII — Isabelle Savoie, 75; Lucile Arpin, 73; Sara-Jeanne Rheault, 72; Noëla Gauthier, 71.

Grade VI — Elise Richard, 58; Louis Levasseur, 85; Gérard Chaput, 81½.

Grade V — Georgette Bissonnette, 94; Paule Jeanson, 93; Lucia Arpin, 92; Jeanne Arpin, 90; Eugénie Jeanson, 90; Laurent Arpin, 81½; Grégoire Jeanson, 80.

Grade IV — Corinne Marcoux, 85; Annette Roy, 84; Annette Mondor, 80; Jules Trudeau, 73 1-3; Donat Therrien, 64½.

Grade III — Jules Jeanson, 84; Horace Gauthier, 80; Jean Arpin, 76; Lucie Therrien, 76.

Grade II — Raoul Rheault, 96½; Laurette Therrien, 95.

Grade I — Léa Therrien, 94; Joséphine Dufresne, 94.

SAINT-ADOLPHE

Tirage de la montre de Mlle Simonne Landry

Ce tirage a eu lieu le jour de la fête des Rois, le 6 janvier, après vêpres, devant toute la paroisse, sous la présidence de M. le curé de Saint-Adolphe.

Le numéro 5140 est le numéro qu'une fillette a tiré, triomphante, d'un grand sac de billets consciencieusement secoués et mêlés en tous sens. Ce numéro appartient à M. l'abbé Rocan, curé de Sainte-Agathe, Man.

Le couvent de Saint-Adolphe adresse au Roi de ce jour ses plus sincères félicitations et remercie très cordialement les nombreux amis qui ont bien voulu encourager cette loterie, laquelle a été un vrai succès. Que le Sacré-Coeur de Jésus récompense Lui-même toutes les générosités qu'Il a suscitées à cette occasion.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Mlle Maria Deslauriers, du Couvent de Saint-Charles, est venue passer les vacances de Noël et du Jour de l'An dans sa famille.

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

A la séance du conseil, lundi soir, l'échevin Walter Leslie a causé une sensation en préconisant la suppression de la police municipale de Saint-Boniface. La ville demanderait simplement au gouvernement provincial de se charger de sa protection. M Leslie croit que Saint-Boniface pourrait avoir ainsi une police plus économique et plus efficace. Actuellement il y a manque de coopération entre la police locale et les autorités provinciales.

Les échevins MacLean et d'Eschambault ont défendu notre police disant qu'il serait très humiliant pour Saint-Boniface de se remettre entre les mains de la province. Les échevins Carson et Hearn, tous deux membres de la commission de police, ont déclaré qu'à leur connaissance il n'y a pas manque de coopération entre les polices de la ville et de la province.

Le conseil a approuvé l'octroi d'une licence à J.-B. Gray pour les hôtels Tourist et Saint-Georges.

Partie de cartes chez les Forestiers Catholiques

Voici certainement une nouvelle qui fera plaisir à la population de Saint-Boniface, toujours prête à seconder les efforts généreux.

Les Forestiers Catholiques donneront dimanche soir 15 janvier, à 8 h. 30, dans leur nouvelle salle, avenue Taché, 672, édifice Dubuc, une grande soirée de cartes, au profit de l'oeuvre de la Saint-Vincent de Paul.

De très beaux prix seront donnés aux gagnants, dames et messieurs, et un accueil cordial est réservé à tous.

Venez nombreux encourager une bonne oeuvre et aider aux pauvres; vous ne le regretterez pas.

La Société Saint-Jean-Baptiste de St-Boniface, Inc.

L'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface aura lieu dimanche prochain, 15 courant, à 2 heures précises de l'après-midi, dans la salle municipale de l'hôtel de ville. A cette occasion seront élus les nouveaux membres du bureau des syndics pour l'année 1928. Le public est cordialement invité.

LE SECRETAIRE.

Mariages

Le 4 janvier — Entre Joashim Ducharme, fils d'Alexandre Ducharme et d'Alphonsine Desjarlais, et Eva Bousquet, fille de Henri Bousquet et d'Appoline Ducharme.

Le 5 janvier — Entre Thomas-James Pollard, de Jasmin, Sask., fils de John-James Pollard et de Sara Breman, et Marie-Olivine-Gertrude Bruneau, fille d'Athanase Bruneau et de Mathilde Nault, de Saint-Malo.

Baptêmes

Le 1er janvier — Paul-Alexandre, née le 26 décembre 1927, enfant de Maurice Delaine et de Clara Brown. Parrain, John Boyink; marraine, Louisa Dawson.

Le 5 janvier — Marie-Lucille-Solange, née le 4, enfant de Pierre Bremner et de Lucille Plante. Parrain, Joseph Plante; marraine, Henriette Leclaire.

Le 8 janvier — Joseph-Maurice-Raymond, née le 7, enfant de Jules Guenette et de Berthe Dandenault. Parrain, Onésime Guenette; marraine, Anna Berthelette.

Le 8 janvier — Joseph-Rosario, né le 4, enfant d'Alcide Roy et d'Anna Roy. Parrain, Rosario Faucher; marraine, Mme Wilfrid Roy, née Séraphine Descoteaux.

UNION CANADIENNE

Règlements du concours de bridge

1.—Toutes les parties se joueront dans les salles du cercle.

2.—Les parties seront jouées les dimanches après-midi à deux heures et demie et les mercredis à huit heures et demie du soir.

3.—Toutes les cotisations devront être payées avant participation au concours.

4.—Un retard de plus de trente minutes fera perdre la partie; s'il y a eu entente entre adversaires, la partie devra se jouer avant la prochaine rencontre.

5.—Les honneurs seront comptés.

6.—La partie sera de trois "rubbers"; le total des points décidera les gagnants.

7.—Un joueur surpris à ne pas fournir perdra deux levées.

8.—Le "dummy" doit rester à sa place et ne pas toucher les cartes.

9.—Le comité aura autorité absolue sur toutes les questions imprévues.

LE COMITE DE BRIDGE DE L'UNION CANADIENNE.

LA VIE AU COLLÈGE

La vie au Collège! C'est plutôt le "Repos au Collège" qu'il faudrait intituler cette chronique. Tout dort dans l'attente des hôtes bruyants et... empressés qui doivent raviver les murs endormis du collège.

Lundi, toute la journée, rentrée, non pas toujours triomphale, des pensionnaires. Malgré la joie du retour, un souvenir tenace assombrit les fronts: elle fut si joyeuse, la quinzaine des fêtes passées en famille. Aujourd'hui, ils réintègrent leur second "chez nous", où la vie de famille ne languit pas, où le sérieux ne manque pas, — la composition d'entrée le prouve assez — où l'avenir se prépare dans le silence, le travail et la prière.

La Banque Royale du Canada

Bilan général — 30 novembre 1927

PASSIF

Capital versé			
Fonds de réserve		$30,000,000.00	
Balance de profits reportée		1,809,831.87	
		$31,809,831.87	
Dividendes déclarés et impayés		17,626.79	
Dividende No 161 (au taux de 12% par année) payable le 1er décembre 1927		897,748.00	
Boni de 2% payable le 1er décembre 1927		598,828.00	
			33,324,034.66
			$63,324,034.66
Dépôts qui ne portent pas intérêt		$208,073,871.65	
Dépôts qui portent intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à la date du bilan		514,562,219.15	
Total des dépôts		$722,636,090.80	
Billets de la Banque en circulation		42,556,200.94	
Balances dues à d'autres banques au Canada		868,199.55	
Balances dues à des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada		23,003,141.29	
Billets à payer		5,028,058.15	
Passif non compris dans les rubriques précédentes		250,596.83	
			794,342,287.46
Lettres de crédit en cours			36,997,581.33
			$894,663,903.45

ACTIF

Or et espèces monnayées	$26,738,568.45		
Or déposé à la Réserves Centrale d'or	6,400,000.00		
		$33,138,568.45	
Billets du Dominion en mains	$41,187,574.00		
Billets du Dominion déposés à la Réserves Centrale d'or	7,600,000.00		
		48,787,574.00	
Monnaies des Etats-Unis et autres monnaies étrangères		26,238,115.01	
		$110,156,257.46	
Billets d'autres banques canadiennes		3,237,424.66	
Chèques sur d'autres banques		38,350,978.06	
Balances dues par autres banques au Canada		2,489.90	
Balances dues par des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada		31,904,401.11	
Titres du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, (ne dépassant pas la valeur marchande)		73,307,380.36	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que celles du Canada, (ne dépassant pas la valeur marchande)		31,296,226.90	
Obligations de chemins de fer, et autres débentures et actions, (ne dépassant pas la valeur marchande)		15,890,650.17	
Prêts à demande et prêts à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada sur obligations, débentures et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour les couvrir		53,338,787.44	
Prêts à demande et prêts à courte échéance (ne dépassant pas trente jours), ailleurs qu'au Canada, sur obligations, débentures et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour les couvrir		97,949,246.74	
			$455,433,842.80
Prêts courants et escomptes au Canada (moins la déduction de l'intérêt) après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et véreuses		$225,536,860.84	
Prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (moins la déduction de l'intérêt) après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et véreuses		183,411,835.01	
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)		2,241,802.58	
			381,190,498.43
Immeubles de la Banque n'excédant pas le prix coûtant déduction faite des amortissements			13,670,315.46
Immeubles autres que les bureaux de la Banque			1,917,113.95
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque			1,462,119.72
Engagements des clients sur lettres de crédit ci-contre			36,997,581.33
Actions de compagnies contrôlées par la Banque et prêts qui leur ont été faits			2,171,636.59
Dépôt entre les mains du Ministre pour les fins du fonds de circulation			1,300,000.00
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent			520,795.17
			$894,663,903.45

H. S. HOLT, Président. — C. E. NEILL, Gérant Général

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA:

Nous avons examiné le bilan ci-dessus du passif et de l'actif au 30 novembre 1927 de même que les livres et comptes de la Banque Royale au bureau-chef et les rapports certifiés des succursales. Nous avons vérifié les espèces et les valeurs qu'il y avait au bureau-chef à la fin de l'année fiscale de la banque et, au cours de l'année, nous avons compté et examiné les espèces et les valeurs de plusieurs des plus importantes succursales.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications dont nous avons eu besoin et, dans notre opinion, les opérations de la Banque dont nous avons pris connaissance, étaient dans les attributions de la Banque. Le bilan ci-dessus, dans notre opinion donne, tel qu'il est, un exposé exact de la condition de la Banque à la date du 30 novembre 1927, tel qu'il apparaît aux livres de la Banque.

A. B. BRODIE, C.A., de Price, Waterhouse & Co.
JAS. G. ROSS, C.A., de P. S. Ross & Sons.
} comptables-vérificateurs

Montréal, Canada, le 27 décembre 1927.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Balance au compte de profits et pertes, le 30 novembre 1926	$1,409,674.58	
Profits de l'année, déduction faite des frais d'administration, intérêts accrus sur les dépôts, intérêts perçus d'avance sur les escomptes et provision pour dettes mauvaises et douteuses	5,370,145.69	
		$6,779,820.27
APPROPRIES COMME SUIT:		
Dividendes Nos 158, 159, 160 et 161, au taux de 12% par année	$3,326,010.40	
Boni de 2% aux actionnaires	598,978.90	
Versé au fonds de Pension	100,000.00	
Appropriation pour les immeubles de la Banque	400,000.00	
Réserve pour les taxes fédérales y compris la taxe sur les billets de la Banque en circulation	485,000.00	
Balance à reporter de profits et pertes	1,809,831.87	
		$6,779,820.27

Montréal, le 27 décembre 1927.

MARIO DONAL

Les Ruines Fleurissent

Feuilleton de la "LIBERTÉ"
No 10

De tous les chemins qui mènent à la fortune, pensait le comte, le meilleur est le plus court: tant pis s'il n'est pas le plus propre.

Constantin estimait, et son honnête famille était de son avis, que la conquête d'une héritière d'Amérique simplifierait tout.

Mais les Américaines ont été si souvent trompées qu'elles sont devenues prudentes. Elles émettent aussi la prétention de ne déposer leurs dollars que sur un blason datant d'un siècle où les Ruspoli ne se trouvaient encore dans aucun armorial. L'ancêtre avait été quelque détrousseur de grand chemin dont le fils s'était mué en gentleman. Comtesse Ruspoli, sans illustration héroïque ni donjon ancestral, ce n'était pas pour séduire une des blondes filles de ces rois qui se battent à coups de milliards sur les marchés du monde.

Un dimanche d'août, Constantin se promenait sur la route; il marchait le nez à l'évent et faisait siffler sa canne en décapitant les mille-feuilles le long des haies d'où les oiseaux effrayés s'enfuyaient à tire d'aile.

Il s'écarta un peu de la ligne d'ombre pour laisser passer trois femmes en deuil, une veuve, reconnaissable à son chapeau bordé de blanc, et deux jeunes filles. La veuve avait des bandeaux et des joues de neige; elle faisait songer à une Niobé. L'une des jeunes filles avait la beauté sereine d'une Minerve, l'autre... de cette autre, il ne vit que les yeux, des yeux verts au regard aigu, saisissant.

Il se retourna pour revoir le groupe qui revenait de la Messe; la plus jeune des promeneuses en fit autant, et les yeux verts se fixèrent sur lui avec une expression étrange.

— Un bel homme, émit Ninette.

— Ne te retourne pas, dit Mme Evrard; ce n'est pas convenable.

Ninette rit d'un rire moqueur.

Mme Evrard se plaignit:

— Ma pauvre enfant, tu me désoles.

— Tu as donc de la désolation à perdre?

— Songe que tu n'as plus sept ans.

— Heureusement!

Monique lui lança un regard suppliant. Elle avait senti le bras de Mme Evrard trembler sous le sien.

Constantin questionna en rentrant à la Roncière:

— Savez-vous qui sont les trois femmes que j'ai croisées sur la route tout près d'ici: une grand'mère et deux jeunes filles.

— Sans doute nos voisines du Châtelier.

— Sapristi! Elles ne sont pas banales, les jeunes. L'une est un pur Sanzio, l'autre une faunesse, cachant ses pieds fourchus dans des souliers vernis, et déguisée en demoiselle du monde. Le Châtelier m'a fait l'effet d'une demeure opulente.

— Vous ne vous trompez pas, dit Mme Paulusse.

— Riches alors, ces princesses?

— Une des deux seulement.

— Laquelle?

— La faunesse. Elle aura au moins deux millions.

— Pourquoi, des deux soeurs, l'aînée est-elle la moins dotée?

— Ces jeunes filles ne sont pas soeurs.

— Ah! je vais rêver aux beaux yeux de la cassette et de sa propriétaire.

— Qui n'est pas jolie.

— La beauté n'est qu'un accessoire dont je ferai le sacrifice.

— Ne vous emballez pas. La petite Evrard n'a que dix-sept ans.

— Elle a des yeux de femme et la taille bien faite.

— C'est vrai qu'elle a étonnamment grandi depuis les dernières vacances; quand même, c'est encore une enfant.

— L'autre, qui est-ce?

— La fille adoptive.

— Combien vaut-elle?

— Cent cinquante mille.

— Pas suffisant. C'est dommage!

— Tu ne seras jamais sérieux, dit sa soeur.

— J'aurai les deux millions; crois bien que je n'ai jamais été moins fou qu'à cette heure.

— Mlle Evrard est trop jeune, je le répète.

— Une différence de douze ans ne constitue pas, de mon côté, un vice rédhibitoire.

— Tu en as un pire: tes dettes.

— Une belle dot les liquidera.

Ces dames accueillirent cette belle assurance et ces mirifiques projets avec un sourire sceptique. Alors Constantin se piqua au jeu.

— Je réussirai, dit-il, ou j'y perdrai mon nom.

L'avoué rit très fort.

— Vous le retrouverez dans le ruisseau qui baigne votre village natal.

Le frère et la soeur lui jetèrent un mauvais regard et Mme Soreau répliqua aigrement:

— Mon nom vous plut quand vous me demandâtes en mariage.

— Parce qu'il était écrit dans vos beaux yeux, ma tourterelle sauvage.

Le compliment la désarma. La méchanceté de l'avoué avait de l'esprit, et les époux étaient habitués à jongler avec des pointes qui ne pouvaient égratigner leur cuirasse d'indifférence.

XXVI

Ninette mourait d'envie de renouer connaissance avec les voisins. Elle ne gardait de sa folle équipée aucun fâcheux souvenir, malgré sa chute piteuse, et s'égayait encore de la mine ahurie de la pauvre gouvernante. Elle la revoyait courant le long du fossé comme une poule autour de la mare où barbotent les canetons qu'elle a couvés.

Le deuil sévère du Châtelier ne permettant ni de faire des visites indifférentes ni d'en recevoir, le voeu de Ninette n'avait aucune chance de se réaliser. Un méchant diable lui fournit le moyen qu'elle cherchait.

Un matin, elle vaguait dans le parc, lisant un livre défendu, un roman stupide déniché sur une tablette du grenier. Au temps où ses parents voyageaient chaque été, ils achetaient dans les bibliothèques des gares des "nouveautés" qui n'étaient pas toujours de la meilleure marque. Ils les mettaient ensuite au rancart; les souris mangeaient ce qu'elles voulaient; Ninette aujourd'hui se repaissait du reste, et l'ingestion de ces pauvretés lui était malsaine. Dans la solitude du parc, elle donnait la fièvre à son imagination et revenait toujours de ses promenades en plus mauvaise disposition qu'elle n'était partie. Monique s'en inquiétait et hasardait des remarques timides, mais Mme Evrard répondait invariablement:

— Sa santé se trouve bien de cette cure d'air matinale. Ne la taquinons pas pour si peu.

Ce matin-là, la promeneuse tressaillit de plaisir et ferma son livre. Pour la première fois depuis leur arrivée, les jeunes voisins s'étaient répandus de ce côté du bois. Ils criaient, se disputaient, lâchés dans une partie palpitante. Une voix mâle se mêlait aux voix des adolescents.

— Le coup ne compte pas, protestait une fillette. L'oncle Constantin a bien plus de force que nous. Il gagnera toujours. Je ne joue plus avec lui. D'ailleurs, c'est pas un jeu pour les hommes. Va-t-en, cria-t-elle.

— Tu n'es pas aimable, Souris, riposta la voix masculine avec une caressante douceur.

— Tu m'appelles Souris pour me flatter, parce que tu sais que j'aime ces petites bêtes soyeuses; j'en suis folle, mais ça ne fait rien, ça ne me touche pas. Laisse-nous jouer; va avec les grandes personnes; c'est pas ta place ici.

Pan! Sur la tête de Ninette, le ballon lancé par-dessus le mur venait de tomber pour rebondir dans le fourré.

Elle cria, car le ballon était dur et son chapeau n'avait pas complètement amorti le coup.

— Pardon, implora le joueur maladroit, je ne l'ai pas fait exprès; c'est Souris qui a fait dévier...

— Menteur, je ne l'ai pas touché.

— Alors, c'est ta soeur. Vous ai-je blessée? Madame, je suis désolé.

Cette voix dont chaque mot était une musique ne pouvait appartenir qu'au beau jeune homme rencontré le dimanche précédent.

Ninette ne se doutait pas qu'elle était épiée, que le voisin guettait ses pas dans les sentiers tapissés de feuilles mortes, le froissement des branches qu'elle écartait. Il s'était renseigné sur ses habitudes. Les domestiques sont expansifs.

Il pria:

— Madame, faites-moi la grâce d'agréer mes excuses.

Ninette eut une idée gamine.

La clôture avait été réparée récemment et il restait au pied du mur un tas de gravois. Grimper sur ce piédestal, s'agripper au faîte en prenant garde de ne point s'écorcher aux tessons, ce fut pour elle aussitôt fait que pensé.

Alors elle éclata de rire, et Constantin Ruspoli rit aussi de ses dents très blanches de félin en regardant cette tête ébouriffée surgie du fouillis des noisetiers.

— Ce n'est pas une dame, c'est moi, annonça-t-elle.

— Mademoiselle, je vous présente mes hommages. Est-ce vous qui avez crié?

— Qui serait-ce? Je suis seule dans le bois avec les merles et les lapins.

— Mon ballon vous a-t-il blessée?

— Non. Vous vous amusez avec ces petits comme un grand gosse?

Une huée de protestations vint du groupe des "petits".

Le comte les fit taire.

— Vous fâchez pas, reprit Ninette. Je jouerais bien encore avec vous si je pouvais.

— Eh bien! venez.

— Impossible.

— Renvoyez-nous le ballon, dit un des joueurs.

Elle dégringola du tas de gravois et courut ramasser l'objet réclamé. Elle le lança, mais calcula mal l'élan et il resta suspendu dans les feuillages hors de portée.

— Il est accroché, attendez; avec un bâton...

— N'est-il pas plus simple que j'aille le prendre? dit le comte. Madame votre mère ne s'opposera pas sans doute à ce que je traverse le jardin.

— Vous ne direz pas que j'ai bavardé avec vous. Elle n'aime pas que je fasse des connaissances, surtout par-dessus les murs.

Ruspoli était arrivé à ses fins. Ce que Ninette appelait hasard résultait d'un machiavélisme consommé. Pénétrer au Châtelier, parler à Mme Evrard, c'était le premier point de sa stratégie.

Quelques minutes plus tard, il sonnait à la grille. Justement Mme Evrard descendait le perron au bras de Monique pour quelques tours "d'exercices" dans l'allée des Marquises.

Ruspoli pressa le pas et s'inclina avec une grâce courtoise qui émerveilla la mère de Ninette.

— Madame, dit-il, je suis votre voisin, le comte Ruspoli, en déplacement à la Roncière. Je sollicite respectueusement l'autorisation... d'aller ramasser dans votre parc un ballon que mes jeunes commensaux y ont étourdiment lancé.

Mme Evrard et Monique avaient, du premier coup d'oeil, reconnu le promeneur.

— Appelle le jardinier, dit Mme Evrard; il accompagnera Monsieur.

— Oh! je crois pouvoir me diriger seul, Madame; ne dérangez personne, je vous en prie; le malencontreux ballon s'est accroché dans les branches d'un sorbier qui dépasse le mur de votre côté.

Il salua très bas et s'enfonça dans les arbres. Il revint peu après portant le ballon par son anneau, remercia avec plus de chaleur que la chose n'en comportait et quitta le Châtelier.

Ces dames firent des long en long dans l'allée pendant un quart d'heure; elles virent alors Ninette. Elle marchait à pas abandonnés, d'un air innocent.

Elle ne se vanta pas d'avoir assisté à la reprise du ballon et tut que le comte, en la saluant comme si elle avait été une princesse, avait dit:

— Mademoiselle, vous êtes la plus jolie dryade de ces bois.

Son ignorance l'avait fait rester coite: elle se demandait à quel genre d'animal ou de plante appartenait la dryade. Ce compliment ridicule ne la flattait point.

Mme Evrard ayant eu l'occasion de parler de la brève visite du voisin.

— Comment le trouves-tu? demanda Ninette.

— Je l'ai peu regardé.

— Et toi, Monique?

— Il ne me plaît pas beaucoup.

— Parce que tu m'as entendue dire qu'il était très bien. Tu as tellement l'habitude d'exprimer un avis différent du mien, trancha aigrement Ninette. Il est autrement beau que ton André.

— André n'est pas beau, il est excellent, ce qui n'a aucun rapport.

Mme Evrard intervint.

— Cette discussion ne rime à rien. Ce monsieur ne nous intéresse pas.

Ninette regarda sa mère de côté et parla d'autre chose.

Dès qu'elle le put, elle feuilleta un dictionnaire. Qu'est-ce que c'est qu'une dryade? Elle n'avait pas osé poser cette question pendant le déjeuner de peur de provoquer un étonnement intempestif.

Dri... Elle ne trouva pas le mot qu'elle cherchait et ne s'avisa pas tout de suite — son orthographe étant simpliste — que dryade s'écrivait avec un y.

Dryade: nymphe des bois.

Elle alla au mot nymphe: divinité — jeune fille belle et bien faite — insecte parvenu de l'état de larve à son second état.

Ninette fut perplexe.

Dans quel sens le voisin avait-il prétendu employer le terme dont il l'avait qualifiée? Evidemment, l'un des deux premiers ou même les deux, car ils étaient également flatteurs. Le troisième? Fi donc! Ce jeune homme était trop bien élevé pour établir entre elle et un insecte une comparaison désobligeante.

Il plut à Ninette d'être appelée divinité, jeune fille belle et bien faite.

Hé! Hé! Belle et bien faite, l'était-elle réellement?

Elle se campa devant sa glace et s'examina avec la minutieuse application d'un artiste devant la statue dont il escompte le succès.

Son examen la satisfit presque. Elle était moins grande que Monique. Bah! Elle était encore jeune et pouvait grandir, à moins qu'elle ne tînt de sa mère. Sa taille était ronde, sa tête bien attachée, sa main effilée, son pied fin. Malheureusement, le blond de ses cheveux était triste, sa peau terne, mais ses yeux étranges sauvaient tout; ils étaient à eux seuls une beauté.

— Je serais très bien avec quelques centimètres de plus, se dit-elle; j'en gagnerais deux ou trois avec des talonnettes. Il y a des appareils qui font grandir, j'en parlerai à ma mère. Ce qu'il me faut aussi, ce sont des jupes longues.

Le soir même, elle exprima sa volonté.

— Je veux être habillée comme Monique, déclara-t-elle; avoir des robes qui ne laissent apercevoir que le petit bout de mes souliers.

— Cela ne t'ira pas.

— Mais cela me plaira, c'est assez.

— A ton âge...

— A mon âge, on est une grande fille. Il y en a qui se marient, à mon âge.

Elle prit pour cette affirmation des mines cocasses qui mirent un frêle sourire sur les lèvres de Mme Evrard.

— Petite folle, parle-t-on de mariage à seize ans?

— Pourquoi pas? D'ailleurs, je n'ai plus seize ans, mais presque dix-sept. Et si l'occasion se présentait...

— Elle attendrait, voilà tout.

— L'occasion n'attend jamais; elle s'en va.

— Il en vient une autre... Tout cela, c'est discours en l'air. Prends ton ouvrage et assieds-toi près de moi. Monique a des lettres à écrire.

— A son André, à sa Françoise. Dis donc, mère, elle m'horripile de plus en plus, Monique Simonin. Si elle reste ici, cela finira mal.

— Que veux-tu dire?

— Tu fais semblant de ne pas comprendre, mais moi, je m'entends. Je sais très bien que jamais personne ne me remarquera auprès d'elle. Elle vous a un air... Il faut qu'elle s'en aille.

A tout propos et sans propos, cette discussion recommençait entre Ninette et sa mère. Mme Evrard avait beau rompre les chiens, le thème était repris sous une autre forme. Combien de temps pourrait-elle tenir tête à l'obstinée?

— Si tu renvoies Monique, disait Ninette, je serai très gentille; je te ferai la lecture et te suivrai dans ton "exercice".

Mme Evrard ne répondait plus; Ninette, irritée, allait dans le jardin ruminer ses griefs et évaporer sa colère.

XXVII

Il arriva que les hôtes de la Roncière rencontrèrent ceux du Châtelier; des saluts s'échangèrent. Puis une avarie étant survenue au manège qui fournissait l'arrosage dans le jardin des Paulusse, ils demandèrent à prendre l'eau au Châtelier.

D'où visite pour solliciter l'autorisation, autre visite pour rendre grâce. Ninette lança étourdiment une invitation pour une excursion des enfants dans le parc, une pêche dans l'étang, ce qui chagrina Monique et fit froncer les sourcils à Mme Evrard. Elle objecta son deuil, sa santé, mais les voisins, peu délicats, avaient saisi la balle au bond et refusèrent de comprendre. Mme Evrard fit appel à toute sa longanimité de femme du monde pour ne pas opposer un refus catégorique à ces projets extravagants. Elle se promit de tancer Ninette, mais les coups ne portaient pas sur l'indomptable, trop heureuse d'imposer sa volonté.

Ce fut l'invasion des Barbares, et Monique opposait une grâce un peu distante à l'exubérance générale.

— Une poseuse, conclut Ruspoli.

— Heureusement, pensait Mme Evrard, que ces gens encombrants vont disparaître avec les feuilles. Nous aurons un long répit, en admettant qu'ils reviennent l'année prochaine.

Hélas! ils s'implantèrent. Les Paulusse, dans leurs visites d'adieu, déclarèrent d'un air ravi qu'ils se plaisaient énormément à Olivet, aux portes de Paris, la grande banlieue de la capitale. Ils louaient la Roncière pour trois ans avec bail renouvelable. Ils y passeraient les grandes vacances, les congés de Pâques et du jour de l'an; ils y viendraient souvent pour deux ou trois jours.

Pendant qu'ils énuméraient les agréments en perspective, Mme Evrard songeait à voyager pour fuir la tribu antipathique.

Mais Ninette ne le permettrait pas. Ce voisinage qui causait à sa mère une invincible répulsion était pour elle l'idéal. Le comte lui prodiguait de délicates attentions, la traitant en personne de conséquence, lui baisait la main, prenait licence de lui offrir des bonbons; il l'entretenait de ses affaires, affirmait-elle en amplifiant sa voix et arrondissant son geste.

Il lui parlait de la haute situation que son titre lui permettrait d'occuper à la cour de Bulgarie. Quand il serait marié, il emmènerait sa femme dans son beau et curieux pays; elle serait la première dame du palais. La tsarine reporterait sur la jeune comtesse la bienveillance et la sympathie qu'elle témoignait au comte. Elle lui en avait donné plus d'une fois l'assurance en le pressant de choisir une épouse dans cette belle France où il s'était fixé.

— A mon prochain voyage, Mademoiselle Antoinine, lui dit-il, je vous apporterai le portrait que me donna d'elle Sa Majesté, avec une flatteuse dédicace pour votre humble serviteur.

Ninette exultait. Le beau Ruspoli lui parlait de ces choses avec une complaisance pleine de sous-entendus. Cette comtesse choisie dans la belle France, cette dame d'honneur promue au titre d'amie d'une Majesté, est-ce que ce pourrait être elle, Ninette, Mlle Antoinine Evrard?

Pourquoi pas? Cela se passerait comme dans les romans, sa magne quotidienne. Un fiancé emporte sa fiancée dans un monde éblouissant où les jours sont tissés de soie et d'or.

En elle-même, elle décida:

— Je me marierai avec le comte Ruspoli; c'est mon futur fiancé. J'aurai un titre; je ferai mettre une couronne sur mon papier à lettres et sur mon auto. J'aurai des robes de cour quand je serai à Sofia, un page pour tenir ma traîne lorsque je ferai le plongeon devant le tsar et la tsarine des Bulgares.

Alors elle s'essayait devant sa glace à faire des révérences si profondes que, plus d'une fois, elle s'assit un peu rudement sur le parquet — ce dont elle ne tira aucun présage.

Comtesse! Comtesse Ruspoli! et Monique, Mme Noris! Mon mariage un triomphe; le sien, une pitié... Il faudra que mère consente. Je voudrais bien voir qu'elle dit non.

Ninette vivait un rêve glorieux.

— Toujours dans la lune, remarquait Rosine. Elle rumine quelque chose. J'ai de la méfiance sur elle. Quand elle vous a ces airs-là, elle a quelque idée du diable.

Mme Evrard observait aussi les "distractions" de sa fille, et Monique comme Rosine, s'en inquiétait.

L'hiver fut exceptionnellement doux. Les hôtes de la Roncière profitèrent de tous les congés pour faire une visite au Châtelier. Plusieurs fois, Mme Evrard fit dire qu'elle était absente, ce qui amenait des scènes orageuses dont la pauvre mère sortait brisée. Elle devait ensuite faire amende honorable et accueillir ces voisins "indésirables" avec un sourire aimable. Le regard impérieux de Ninette la contraignait à ce renoncement de ses goûts, à cette abdication de sa liberté, car il la menaçait d'un esclandre.

Des larmes intérieures l'étouffaient en ces circonstances dont le drame se voilait sous des dehors d'urbanité. Elle redoutait sa pensée et tremblait de la lire dans les yeux de Monique, dont elle voyait parfois le regard glisser, avec une expression de dureté bien extraordinaire chez la douce fille, du comte Ruspoli à Ninette.

Lorsque la Roncière possédait ses hôtes, Monique était au supplice, tant elle avait peur d'une démarche inconsidérée de Ninette. Elle s'inquiétait de ses longues promenades dans le parc et de sa préférence pour le sentier embroussaillé qui longeait le mur. N'y avait-il pas assez d'allées agréables, de "vues" charmantes pour tenter une marcheuse, au lieu de ce petit chemin rempli de ronces traînantes?

Elle-même, certain jour, s'y engagea et parvint à l'endroit où les débris amoncelés permettaient de regarder par-dessus le mur. Elle y trouva Ninette qui entendant marcher derrière elle, se retourna et adressa à l'indiscrète un geste de menace.

— Qu'est-ce que tu fais ici?

— Ce que tu fais toi-même, repartit tranquillement Monique. Je me promène.

— Je désire que tu te promènes ailleurs que dans mon chemin. Es-tu chargée de me surveiller?

— Ta mère s'inquiète de tes absences, et comme elle ne peut t'accompagner...

— Tu t'en charges.

— Ninette, écoute-moi.

Ninette bondit dans le fourré et disparut.

Monique retourna alors vers la maison et vit la jeune Evrard y rentrer en courant. Le visage enflammé, les yeux étincelants, celle-ci se précipita dans la chambre de sa mère à qui elle lança des mots furieux.

— Est-ce toi qui as donné à Monique l'ordre de m'espionner? Elle me suit partout. Est-elle envoyée par toi? Je ne puis faire un pas hors de la maison sans la voir dans mon ombre.

— Tu exagères, rectifia Mme Evrard. Monique me quitte peu.

— Encore trop, puisqu'elle trouve le temps de contrôler ma conduite. Cela doit finir. Tu es prévenue depuis longtemps. Je ferai un coup si tu t'obstines à la garder.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

AU SACRE-COEUR

L'esprit missionnaire

D'ordinaire, la première huitaine de l'année nouvelle ne se passe pas seulement en échange de souhaits, car le travail reprend. Mais, pour l'âme catholique, tout s'empreint d'une gaieté communicative, tant son esprit abonde en souvenirs surnaturels et tant son coeur se gonfle d'amour généreux. Et alors, pour nos paroissiens?

L'Epiphanie arrive, et ils pensent à prier spécialement pour les Noirs d'Afrique, à leur offrir une partie du trésor que contient leur porte-monnaie.

Le premier vendredi du mois vient se confondre avec l'Epiphanie: nos paroissiens, à l'heure de garde, apprennent que l'intention du mois bénie spécialement par le Pape est celle de la "Conversion de la Chine", et aussitôt ils pensent à prier pour les Jaunes d'Asie, à ne pas être moins généreux pour ces autres missions lointaines.

Le dimanche de la Sainte-Famille arrive, ils s'inspirent des exemples proposés et se sentent plus résolus de vivre de la vie de Jésus, Marie et Joseph.

Un missionnaire, le R. P. J. de Grandpré, O.M.I., de la mission de Beren's River, est de passage; et, encore une fois, nos paroissiens, l'entendant chanter la grand'messe, pensent aux sacrifices des missionnaires et tirent de sympathiques conclusions.

La première huitaine de l'année a été favorable à la culture de l'esprit missionnaire.

"Laissez venir à moi les petits enfants"

Merci, merci aux bons parents qui, dimanche dernier, ont laissé leurs petits enfants venir dans la maison du Petit Jésus, où ils ont prié, chanté et reçu des bénédictions. En effet, à trois heures, il y eut récitation d'une partie du rosaire, cantique, sermon du R. P. W. Vézina, curé, bénédiction et don des médailles, vénération de l'Enfant-Jésus, cantique et bénédiction du T. S. Sacrement.

Aussitôt après cette cérémonie, la Société Saint-Jean-Baptiste s'empressait de dire aux parents canadiens-français: Amenez-nous ces chers enfants, laissez-les venir dans la salle paroissiale, laissez-les s'amuser ensemble, laissez-nous leur distribuer des douceurs. Oh! après avoir goûté ces douceurs, comme il devait être doux et consolant de les entendre parler français, ces chers petits protégés de saint Jean-Baptiste, notre patron national.

Baptême

Le 8 janvier — Alma-Claire-Gisèle, enfant de Jean Bouvier et d'Anna-Marie Tremblay. Parrain, M. Israël Tremblay (représenté par M. Paul Aubin); marraine, Mme Henri Sicotte.

Mariage

Jeudi dernier, 5 janvier, à 9 h. 15, avait lieu le mariage de M. René Piersons et de Mlle Adeline Salmon.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération aura lieu le mercredi 18 janvier, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle de l'"Amicus Club". Diverses questions y seront à l'étude, un programme musical sera exécuté et le thé sera servi.

Le R. Père Bourque, S.J., a bien voulu consentir à nous faire une causerie qui commencera vers les 4 heures. Inutile de faire appel aux membres; personne ne manquera ces quelques moments de haute jouissance intellectuelle.

L'Alliance Française du Manitoba

L'Alliance Française va reprendre incessamment ses activités, un instant suspendues pendant la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Son prochain dîner-causerie à la Baie d'Hudson aura lieu le jeudi 26 janvier. Le mois prochain, au théâtre Walker, le Cercle Molière donnera, sous ses auspices, une représentation de "l'Arlésienne" qui promet d'être très brillante.

Cercle Molière

Après trois années d'existence, après avoir donné sur différentes scènes huit représentations remarquées, le Cercle Molière, voulant tenir sa parole de faire toujours de mieux en mieux, a mis à l'étude depuis deux mois déjà, non une pièce ordinaire, mais un chef-d'oeuvre de la scène française, "l'Arlésienne", d'Alphonse Daudet, musique de Bizet...

Cette oeuvre, accompagnée sans cesse par un orchestre de 36 musiciens, qui exige 20 à 30 choristes et danseurs et danseuses, cinq changements de décors, est, ce que l'on peut appeler, une pièce de haute envergure, que de nombreux théâtres de province en France ne mettent sur la scène qu'après de sérieuses hésitations. Le Cercle Molière, lui, a pris le fardeau sur ses épaules, comptant sur ses acteurs qui, déjà, ont fait leurs preuves, sur son chef d'orchestre, maîtres des choeurs et des danses. Et je puis dire sans crainte de contradiction que déjà les acteurs ont fait des prodiges et rendront "l'Arlésienne" avec toute la perfection possible, et une mise en scène de tout premier ordre.

Une chose que l'on pouvait craindre était que les acteurs, habitués à donner plutôt la comédie, eussent eu du mal à changer du tout au tout, diction, gestes, attitudes et mimique; je puis affirmer que pas un n'a reculé devant le travail ardu, et que tous ont compris le personnage qu'ils avaient à incarner, et sont déjà arrivés à un résultat qui étonnait dernièrement un critique bien sévère.

Le Cercle a quatre répétitions par semaine, dont une avec l'orchestre, et tout le monde rivalise d'entrain et de bonne volonté.

Je donne personnellement tous ces détails afin d'assurer le public qui nous honorera de sa présence en mi-février, au théâtre Walker, que le Cercle Molière soutiendra sa réputation acquise, et donnera dans "l'Arlésienne" une oeuvre qui fera époque dans le théâtre français de Winnipeg.

La soirée sera donnée sous le patronage de l'Alliance Française.

A.-C. de la LANDE,
Directeur dramatique du Molière.

PETITES NOTES

M. et Mme Edgar Marquis, d'Edmonton, sont actuellement en voyage de noces à Winnipeg.

• • •

Mlle Anna Grant est en voyage à Vancouver, chez des parents et des amis.

• • •

Les naissances à Winnipeg en 1927 se sont élevées à 4,661, contre 4,595 en 1926. Les mariages ont été de 2,441 contre 2,368 et les décès de 1,837 contre 1,858 en 1926.

SAINT-LEON

Nous avons le plaisir d'apprendre que nos jeunes demoiselles de la paroisse et les élèves du Couvent préparent une magnifique séance pour le 16 janvier prochain, à l'occasion de la fête patronale du R. P. Marie-Antoine, notre digne et cher curé.

Le programme promet un délicieux régal pour l'esprit et le coeur.

Encourageons nos jeunes, tout en venant offrir nos hommages de fête à notre père vénéré.

• • •

Cette année 1928 sera aussi pour nous l'année jubilaire: il y a 50 ans que notre paroisse est fondée, et nous nous proposons d'en faire la célébration au cours de l'an avec un joyeux entrain.

• • •

Mgr Jubinville, ainsi que le R. P. Jubinville, O.M.I., étaient tous deux les heureux hôtes de M. Narcisse Jubinville, à l'occasion des fêtes.

• • •

Nos jeunes collégiens, Joseph Grenier et Raymond Dion, étaient en vacances chez leurs parents et sont retournés à leurs études le 9 janvier. Nous leur souhaitons d'heureux succès.

Tableau d'honneur à l'école Cléophas

Grade VII — Germaine Boisvert.
Grade VI — Gertrude Côté.
Grade V — Hélène Boisvert.
Grade IV — Armand Côté.
Grade III — Alice Boisvert.
Grade I — (a) Clément Nivon; (b) Marie Nivon.

SAINT-ALPHONSE

Concours de décembre au Couvent

Grade X — Julienne V. D. Velde, 89; Juliette Lussier, 79.
Grade VIII — Angèle Delichte, 90; Irma V. D. Walle, 87; Gilbert Claeys, 83.
Grade VI — Clara Martens, 79.
Grade V — Léon Wittevrongel, 67.
Grade IV — Georgette Devlieger, 91.
Grade III — Donalda Roy.
Grade II — Aline Devloo.
Grade I — Aimé De Jaecher, Wilfrid Delichte, Apolline Hullet.

On aime le tabac canadien

Ottawa — L'exportation du tabac canadien, en 1927, a été trente fois plus considérable qu'en 1921, d'après un rapport publié par le département du Commerce.

"La valeur de l'industrie du tabac au Canada, dit le rapport, prend de plus en plus une place importante dans le commerce du Canada. En 1921, le total des exportations du tabac canadien s'est élevé à 200,153 livres, alors qu'au cours de 1927, il a atteint 6,330,972 livres. La valeur des exportations de 1927 a été de 2,569,300, et pas moins de 99 pour cent de ces exportations furent envoyées au Royaume-Uni."

• • •